

DÉLIBÉRATION n° 2023-10-14-8

Le conseil d'administration, en sa séance du 14/10/2023,
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements;
Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Approbation du cadrage et modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des diplômes nationaux de Licence et Masters 2023-2024

Le conseil d'administration approuve le cadrage et modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des diplômes nationaux de Masters à compter de l'année universitaire 2023-2024 tel que présenté dans le document de cadrage et les tableaux propres à chaque diplôme annexés à la présente délibération.

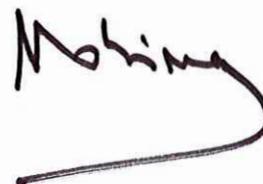
Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 29
Majorité des présents et représentés : 15

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 29 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 14/10/2023

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 02/11/2023



Document approuvé par la CFVU du 6 juillet 2023

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences en master : document de cadrage (à compter de l'année universitaire 2023/2024)

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations de master de l'Université d'Aix-Marseille s'organisent selon trois niveaux :

- niveau 1 : le présent cadrage de l'établissement,
- niveau 2 : les prescriptions communes à l'ensemble des masters d'une même composante,
- niveau 3 : les dispositions propres à une formation : maquettes d'enseignement et M3C spécifiques aux unités d'enseignement (UE).

Les règles de niveau 2 et 3 des composantes doivent respecter strictement les règles de niveau 1 de l'établissement.

L'organisation et le déroulement des examens se conforment par ailleurs à la Charte des examens d'AMU.

L'utilisation par les étudiants d'outils d'intelligence artificielle (comme ChatGPT ou autre) lors de la production de travaux personnels ou de groupe de toute nature, susceptible de faire l'objet d'une évaluation, est considérée comme une fraude passible de poursuites disciplinaires, à moins qu'elle ne soit expressément autorisée. Dans ce cas, elle devra être explicitement mentionnée, comme n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe.

1. Architecture et principes généraux d'organisation du master

1.A) Architecture

Chaque master est organisé en semestres, eux-mêmes décomposés en unités d'enseignement (UE). A chaque UE est affecté un nombre défini de crédits (ECTS). Un semestre correspond à un total de 30 crédits, répartis sur l'ensemble des UE qui le constituent. Une année universitaire se compose de deux semestres : elle regroupe un total de 60 crédits.

Le master comporte quatre semestres : il représente une valeur de 120 crédits.

1.B) Inscriptions administrative et pédagogique

L'**inscription administrative annuelle** permet à l'étudiant de s'acquitter de ses droits de scolarité : elle n'a lieu qu'une fois au début de l'année universitaire et couvre donc les deux semestres.

Les étudiants ayant interrompu leurs études supérieures depuis trois ans au moins bénéficient à nouveau du droit aux inscriptions administratives annuelles.

L'inscription administrative doit impérativement être complétée par une **inscription pédagogique semestrielle** : pour chaque semestre, l'étudiant se prononce sur le choix des UE dont il va suivre les enseignements, notamment dans les cas où la formation dispensée propose des éléments optionnels. Cette inscription pédagogique conditionne l'inscription aux examens.

Le cursus conduisant au diplôme national de master est un cursus de quatre semestres qui repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

L'admission en master 1 :

- dépend de la capacité d'accueil approuvée pour chaque mention de master par le conseil d'administration d'AMU,
- est subordonnée, selon les formations, à un examen du dossier de l'étudiant et/ou à un entretien et/ou à une épreuve écrite et/ou à une épreuve orale (les modalités d'examen du dossier sont approuvées par le conseil d'administration d'AMU).

Les 180 crédits de la licence doivent être entièrement acquis par l'étudiant : aucun dispositif d'enjambement ou de passage anticipé au niveau M1 n'est autorisé si la licence n'est pas validée dans sa totalité.

De la même manière, aucun dispositif d'enjambement n'est autorisé entre le master 1 et le master 2 (les 60 ECTS du M1 doivent être entièrement validés pour permettre l'accès en M2).

Le redoublement en master est possible, en première ou deuxième année, sur décision du jury.

L'accès en deuxième année du diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de la même mention de l'Université d'Aix-Marseille. L'accès en deuxième année de master n'est plus de droit en cas d'interruption d'études hors dispositif de la Césure et sous réserve de maintenir pendant toute la durée de la Césure un lien constant défini par le "responsable pédagogique Césure".

Au sein de la mention, l'affectation de l'étudiant dans un parcours type est décidée par le responsable de mention, après consultation des responsables de parcours concernés.

Tout étudiant dont la candidature n'a pas été examinée à l'entrée du master 1 à l'Université d'Aix-Marseille ou souhaitant changer de mention verra sa candidature examinée pour son entrée en master 2. Les modalités de cet accès sont déterminées par les composantes.

1.C) Principes de validation des enseignements crédités

1.C)a) Principes de validation des enseignements crédités

Les unités d'enseignement peuvent être acquises selon deux modalités :

- par CAPITALISATION : lorsque l'UE est validée selon les critères définis ci-dessous pour chaque diplôme, les crédits associés sont définitivement obtenus ;
- par COMPENSATION : lorsque la note obtenue à l'UE ne permet pas la capitalisation, l'UE peut toutefois être compensée par les notes obtenues à d'autres unités d'enseignement du même semestre ou de la même année (cf. précisions *infra*). L'UE déficiente est alors déclarée acquise par compensation.
- Pour une validation des acquis de l'expérience partielle (VAE partielle), les UE ne peuvent être acquises que par capitalisation.

Les éléments pédagogiques affectés d'une validation d'acquis sans note ou d'une dispense d'examen ne sont pas pris en compte dans les calculs de moyennes numériques. Celles-ci sont établies sur la base des moyennes des UE pondérées selon les crédits afférents.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences propres à chaque formation sont exposées en détail dans le niveau 3 et publiées sur les sites web des composantes : il appartient à chaque étudiant d'en prendre connaissance et de s'y reporter précisément.

Les semestres sont construits pédagogiquement de manière à donner à l'étudiant la possibilité d'élaborer progressivement son projet de formation.

1.C)b) Détermination de la mention obtenue au diplôme

Elle se fait sur la base de la moyenne générale (MG) des années composant le diplôme, en première comme en deuxième session, selon les paliers suivants :

- * $10 \leq MG < 12/20$: mention Passable,
- * $12 \leq MG < 14/20$: mention Assez Bien,
- * $14 \leq MG < 16/20$: mention Bien,
- * $16 \leq MG < 18/20$: mention Très Bien,
- * $18 \leq MG \leq 20/20$: mention Très Bien avec félicitations du jury.

Pour les étudiants n'ayant pas effectué l'intégralité de leur diplôme à l'université d'Aix-Marseille, le calcul de la mention obéira aux modalités précisées ci-dessus, mais sur la seule base de la moyenne des semestres validés au sein de cette université.

Pour un diplôme obtenu par validation des acquis de l'expérience totale (VAE totale), aucune mention n'est attribuée.

2. Evaluation et validation du master

2.A) Validation de l'UE et des ECUE

Une UE est acquise :

- par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20.

Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans le niveau 3 des M3C propres à la formation. Ces éléments constitutifs sont également considérés comme définitivement validés, quelle que soit la note attribuée à chacun d'eux dès lors que l'UE est capitalisée.

- ou par compensation si le semestre est capitalisé.

Une note-seuil de 8/20 est appliquée par défaut pour les UE de langue vivante étrangère pour les publics étudiants non spécialistes. Les composantes peuvent rehausser cette note seuil à l'intérieur d'un intervalle compris entre 8/20 et 10/20 en le précisant dans le niveau 2 ou 3 de leurs M3C.

Dans le cas où l'étudiant est évalué sur plusieurs UE pour une même langue et dans une même année universitaire, les composantes peuvent appliquer cette note seuil à la moyenne de ces UE dans des conditions précisées dans le niveau 2 ou 3 de leurs M3C.

Par ailleurs, le niveau 2 ou 3 des M3C peut prévoir d'autre(s) note(s)-seuil(s) inférieure(s) à 10/20 (hors dispositions réglementaires spécifiques), au-dessous desquelles la compensation à l'UE n'est pas possible. Ces seuils peuvent être appliqués au niveau de l'UE ou de l'élément constitutif d'UE.

En outre, les éléments constitutifs ne sont pas capitalisables ; néanmoins, si deux sessions sont prévues, la note supérieure ou égale à dix sur vingt pour un élément constitutif au sein d'une UE non capitalisée ou non compensée peut être conservée entre la première et la seconde session d'une même année universitaire, dans des conditions fixées par la composante.

Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation.

2.B) Validation du semestre et de l'année

Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre. Celui-ci est validé par capitalisation si la note semestrielle obtenue est supérieure ou égale à 10/20, sous réserve que les notes d'UE ou d'ECUE participant au calcul de cette note semestrielle soient supérieures ou égales aux éventuels seuils fixés (cf. 2.A)).

Qu'il soit validé par capitalisation ou par compensation, un semestre acquis confère dans tous les cas à l'étudiant les 30 crédits correspondants.

La présence à toutes les épreuves d'examen est obligatoire, que la mention propose une session unique ou deux sessions.

Dans le cas où deux sessions sont organisées, tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter à chacune des épreuves relatives aux UE non acquises en session 1. C'est la note de seconde session qui prévaut dans tous les cas.

En master 1

Pour la validation du master, deux formules, exclusives l'une de l'autre, sont possibles :

- soit, les semestres se compensent entre eux pour la validation de l'année et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique.
- soit, les semestres ne se compensent pas et l'évaluation des connaissances est effectuée sur deux sessions.

Un semestre ne peut donc être validé par compensation que dans les conditions cumulatives suivantes :

- dans le seul cadre d'une année de M1 organisée sur une session unique ;
- si la note obtenue par calcul de la moyenne des deux semestres de l'année est supérieure ou égale à 10/20 ;
- si les notes d'UE ou d'ECUE participant au calcul de cette note semestrielle sont supérieures ou égales aux éventuels seuils fixés.

En cas de mutualisation d'enseignements entre mentions, celles-ci doivent opter pour la même modalité (compensation ou deux sessions).

En master 2

Les semestres ne se compensent pas et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique.

Un semestre est validé par capitalisation si la note semestrielle obtenue est supérieure ou égale à 10/20 sous réserve que les notes d'UE ou d'ECUE participant au calcul de cette note semestrielle soient supérieures ou égales aux éventuels seuils fixés (cf. 2.A)).

En master, le redoublement est possible en première ou deuxième année, sur décision du jury, cf 1.B).

2.C) Validation du diplôme de master

La validation du niveau M2 vaut validation du diplôme de master.

Délivrance de la maîtrise :

La validation du niveau M1 permet l'obtention du diplôme de maîtrise, sur demande expresse de l'étudiant.

2.D) Détermination de la mention

La mention est définie selon les seuils indiqués au paragraphe 1.C)b).

Sa détermination se fait sur la base de la moyenne générale de master 1 pour la délivrance de la maîtrise ; la mention du master est établie sur la moyenne des deux années de la formation, pour autant que le master 1 suivi correspond bien au parcours type du master 2. Pour les étudiants n'ayant pas effectué l'intégralité de leur master à l'université d'Aix-Marseille ou au sein du même parcours type (ou mention), le calcul de la mention obéira aux modalités précisées ci-dessus, mais sur la seule base de la moyenne du master 2.

2.E) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits dans un master sont soumis à une obligation d'assiduité concernant la présence à toutes les activités pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, enseignements à distance, enseignements mobilisant les outils numériques, séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle, projets individuels ou collectifs et examens) faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante.

Tout étudiant est tenu de se présenter à toutes les évaluations auxquelles il est convoqué. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré « défaillant », sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe 2.

3. Prise en compte des absences

3.A) Absence à un examen terminal

Le statut « défaillant » est affecté à tout étudiant ayant enregistré une absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal.

Le statut de défaillant entraîne le non calcul de la moyenne au semestre et donc l'invalidation du semestre et par conséquent de l'année.

Les étudiants absents lors d'une épreuve de contrôle terminal bénéficient d'un délai de **cinq jours ouvrés** (réduit à **2 jours ouvrés pour les étudiants en alternance**) pour justifier leur absence auprès de la scolarité de leur composante de rattachement. Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle l'absence a été constatée.

A l'issue de la dernière session d'examen, l'admission à composer lors d'une session exceptionnelle de substitution organisée par la composante peut être autorisée au bénéfice des étudiants défaillants qui en ont formulé la demande expresse, et dont l'absence a été justifiée.

Une commission *ad hoc* de composante est compétente pour statuer sur ces demandes. Elle apprécie le caractère exceptionnel et la gravité des circonstances de l'absence justifiée, en s'appuyant notamment sur les critères suivants :

- survenue de faits graves avérés ayant physiquement empêché l'étudiant de participer à l'épreuve tels qu'hospitalisation ;
- événement familial avéré et grave (tel que décès) ayant touché un membre de la famille ayant un lien direct avec l'étudiant (conjoint, enfant, père, mère, fratrie).

3.B) Absence à une évaluation de contrôle continu

Les étudiants absents lors d'une épreuve de contrôle continu bénéficient d'un délai de **cinq jours ouvrés** (réduit à **2 jours ouvrés pour les étudiants en alternance**) pour justifier leur absence auprès de la scolarité de leur composante de rattachement. Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle l'absence a été constatée.

Dans le cadre d'un contrôle continu, il appartient à la composante d'apprécier dans quelle mesure une absence constatée à une/des épreuve(s) constitutive(s) de l'évaluation déterminera le statut de défaillant.

3.C) Etudiants en régime spécial d'études (RSE)

Les étudiants en RSE peuvent notamment prétendre à des examens adaptés (dispense de contrôle continu et inscription au contrôle terminal) et à des évaluations aménagées dans le cas d'un contrôle continu intégral selon les modalités fixées par la composante.

4. Bonification semestrielle

4.A) En master 1

La pratique d'une ou de deux activités facultatives donnant lieu à un bonus semestriel est possible : ce choix sera exprimé par l'étudiant à l'occasion de son inscription pédagogique semestrielle.

La nature de ces activités relèvera de l'une des catégories suivantes : 1) sport, 2) engagement étudiant, 3) approfondissement des connaissances, 4) culture, 5) créativité et entrepreneuriat. Concernant les cinq catégories de bonus, un socle commun d'activités est proposé par l'établissement, lequel s'impose à toutes les composantes. Par ailleurs, les composantes ont la possibilité de proposer d'autres activités relevant de ces cinq catégories en respectant les niveaux de gradation relevant de la catégorie de bonus concernée. Ces activités sont listées dans le niveau

2 des M3C de la composante (cf. Charte des bonus). Il appartient à l'étudiant de se renseigner auprès des services compétents de son UFR/département/école/institut.

La bonification ainsi obtenue se traduit par une majoration de la moyenne des UE du semestre, dans le respect d'un plafond fixé à 0.5 point d'augmentation, quel que soit le nombre d'activités effectivement suivies par l'étudiant.

Un bonus pris en compte en session 1 le sera également en session 2. En revanche, dans le cas où un étudiant ajourné doit repasser son semestre l'année suivante, il ne conservera pas le bénéfice des points de bonus obtenus.

Un bonus semestriel ne peut être pris en compte si l'activité bonifiée est identique au contenu d'un enseignement obligatoire ou optionnel présent dans le semestre.

4.B) En master 2

Aucune activité ne peut donner lieu à bonification en master 2.

5. Stages facultatifs

Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité de faire des stages facultatifs, obligatoirement accompagnés d'une convention. Ces stages font l'objet d'une validation préalable par le responsable de formation et d'une évaluation non créditée sous la forme d'une UE supplémentaire.

ANNEXE

Référence des textes juridiques applicables dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Le code de l'éducation et notamment ses articles L 612-6 ; L 612-6-1 et L 613-1, D 612-32-1 à D 612-32-5 et D 612-33 à D 612-36-4,
- L'arrêté modifié du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
- Le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master,
- L'arrêté modifié du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- L'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Titre II : Conditions particulières propres aux Masters préparés à l'Institut d'Etudes Politiques

1. Accession au Master

L'accession au Master 1 :

- est conditionnée par la détention d'une licence ou d'un niveau équivalent à 180 crédits ECTS validés ;
- dépend de la capacité d'accueil approuvée pour chaque mention de master par le conseil d'administration d'AMU ;
- est subordonnée à un examen du dossier et à un entretien en cas d'admissibilité.

L'accession au Master 2 :

- est conditionnée par la détention d'un M1 ou d'un diplôme de niveau équivalent (240 crédits ECTS) ;
- est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de la même mention de l'Université d'Aix-Marseille. Au sein de la mention, l'affectation de l'étudiant dans un parcours type est décidée par le responsable de mention, après consultation des responsables de parcours concernés ;
- est subordonnée, lorsque l'étudiant n'a pas validé la première année de la même mention de master d'Aix-Marseille Université, à un examen de son dossier.

2. Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits sont soumis à une obligation d'assiduité concernant l'ensemble des activités pédagogiques du cursus.

Les absences doivent être dûment justifiées dans un délai de 5 jours ouvrés auprès de la scolarité du Master. Pour les étudiants inscrits en alternance, ce délai est ramené à 2 jours ouvrés.

3. Constitution du Jury d'examen

Sur proposition du directeur de l'IEP, le Président d'AMU, nomme le président et les membres du jury.

Pour les mentions Relations internationales et Science politique, un jury par mention est constitué pour le master 1. Pour les mentions Direction de projets ou d'établissements culturels (Parcours- type Politique culturelle et mécénat) et Droit public (Parcours-type Carrières publiques), mentions inter-composantes, le jury est constitué au niveau du parcours-type.

Le jury est constitué par parcours-type pour chacun des semestres 3 et 4. Le jury se prononce sur l'acquisition des UE ainsi que sur la validation de chaque semestre et sur la validation du master.

Lors de la délibération, le jury peut accorder " des points de jury " dans la limite de 5% du total général maximal.

4. Validation des UE

Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. La note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans le tableau figurant au niveau 3.

Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre. L'UE est alors validée par compensation. En présence de note-seuil, la compensation à l'UE n'est pas possible lorsque la note de l'UE ou de l'ECUE est inférieure au seuil fixé (art.2.A)a du cadrage de niveau 1).

5. Validation du semestre

Les deux années de Master se décomposent en deux semestres. Une session unique d'examens est prévue à chaque semestre. A chacun des semestres sont affectés 30 crédits ECTS, répartis par UE.

Chacun des semestres du Master (30 crédits) est validé soit par l'obtention et la capitalisation de chacune des UE qui le composent soit par compensation entre les UE d'un même semestre.

Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre. Celui-ci est validé par capitalisation si la note semestrielle obtenue est supérieure ou égale à 10/20, sous réserve que les notes d'UE ou d'ECUE participant au calcul de cette note semestrielle soient supérieures ou égales aux éventuels seuils fixés (cf. 2.A)a) du cadrage de niveau 1).

Un semestre peut être validé par compensation dans les conditions cumulatives suivantes :

- dans le seul cadre d'une année de M1 organisée sur une session unique ;
- si la note obtenue par calcul de la moyenne des deux semestres de l'année est supérieure ou égale à 10/20.
- sous réserve que les notes d'UE ou d'ECUE participant au calcul de cette note semestrielle soient supérieures ou égales aux éventuels seuils fixés.

Hormis le cas mentionné à l'article 2.A)a) du cadrage de niveau 1, une note seuil peut être appliquée à d'autres UE (se référer au Titre III Modalités de contrôle des connaissances des maquettes détaillées des enseignements).

6. Validation du Master

La validation du M1 est subordonnée à l'obtention des 60 crédits ECTS requis. Les semestres du M1 se compensent.

La validation du M2 (60 crédits) entraîne de droit l'obtention et la délivrance du diplôme de Master (300 crédits). Les semestres du M2 ne se compensent pas.

7. Prise en compte des absences

7.A) Absence à un examen terminal

Le statut « défaillant » est affecté à tout étudiant ayant enregistré une absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal.

Le statut de défaillant entraîne le non calcul de la moyenne au semestre et donc l'invalidation du semestre et par conséquent de l'année.

Les étudiants absents lors d'une épreuve de contrôle continu ou terminal bénéficient d'un délai de **cinq jours ouvrés** (réduit à **2 jours ouvrés pour les étudiants en alternance**) pour justifier leur absence auprès de la scolarité de leur composante de rattachement. Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle l'absence a été constatée.

A l'issue de la dernière session d'examen, l'admission à composer lors d'une session exceptionnelle de substitution organisée par la composante peut être autorisée au bénéfice des étudiants défaillants qui en ont formulé la demande expresse, et dont l'absence a été justifiée.

Le jury d'examen est compétent pour statuer sur ces demandes. Il apprécie le caractère exceptionnel et la gravité des circonstances de l'absence justifiée, en s'appuyant notamment sur les critères suivants :

- survenue de faits graves avérés ayant physiquement empêché l'étudiant de participer à l'épreuve tels qu'hospitalisation ;

- événement familial avéré et grave (tel que décès) ayant touché un membre de la famille ayant un lien direct avec l'étudiant (conjoint, enfant, père, mère, fratrie).

7.B) Absence à une évaluation de contrôle continu

Dans le cadre du contrôle continu, un étudiant absent lors d'une épreuve et ayant justifié son absence selon les règles édictées au paragraphe 7.A) se voit attribuer pour cette épreuve la note de 0 et le statut "Absence justifiée" permettant le calcul de sa moyenne. En revanche, le statut défaillant est affecté à tout étudiant ayant enregistré une absence injustifiée, ce qui entraîne le non calcul de la moyenne au semestre et donc l'invalidation du semestre et par conséquent de l'année.

8. Redoublement

Le redoublement en master est possible en première ou deuxième année sur décision du jury.

9. Modalités d'évaluation

Chaque unité d'enseignement donne lieu à une évaluation. L'évaluation pourra prendre la forme d'écrits et/ou d'oraux, d'un contrôle continu ou terminal. Les modalités d'évaluation retenues sont affichées et portées à la connaissance des étudiants avant la fin du premier mois de l'année d'enseignement.

Titre III : Modalités de contrôle des connaissances des maquettes détaillées des enseignements (niveau 3 : UE)

Les maquettes détaillées des enseignements des mentions et parcours-types de Masters préparés à l'IEP et leurs MCC sont consultables sur le site web de l'IEP à l'adresse suivante : <https://www.sciencespo-aix.fr/ecole/organisation/textes-juridiques/reglements/>

Liste des aménagements proposés par l'IEP pour les épreuves d'examen et concours des étudiants en situation de handicap (annexe à la Charte des examens)

En application du décret n° 2021-1480 du 12 novembre 2021 relatif à l'organisation des classes préparatoires aux grandes écoles et à la continuité des aménagements des épreuves des examens ou concours de l'enseignement supérieur pour les candidats en situation de handicap, les composantes doivent indiquer dans leur document de cadrage de modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de niveau 2 (L/LP/M) et dans le règlement des études pour les autres diplômes, la liste des aménagements applicables lors de leurs examens et concours au regard de la liste de niveau 1 ci-dessous.

Lorsque tout ou partie des aménagements de la liste de niveau 1 n'est pas proposé par la composante dans ses M3C, l'étudiant doit en être informé. Si l'étudiant souhaite demander d'autres aménagements, il suit la procédure habituelle, en prenant rendez-vous avec un médecin du SIUMPPS.

Liste de niveau 1 :

-
- Temps majoré pour les épreuves écrites (1/3 temps).
- Temps majoré pour les épreuves orales (1/3 temps).
- Si préparation écrite des épreuves orales : temps majoré (1/3 temps).
- Secrétaire pour l'épreuve rédactionnelle ou orale et/ou QCM.
- Prêt d'un ordinateur AMU non équipé de logiciels adaptés pour l'épreuve rédactionnelle.
- Prêt d'un ordinateur AMU équipé de logiciels adaptés pour l'épreuve rédactionnelle.
- Agrandissement A3 des sujets d'examen.
- Autorisation d'utiliser une trousse médicale.
- Autorisation de sortir de la salle dans la limite du tiers temps.
- Autorisation de se restaurer et de s'hydrater.
- Mise à disposition de matériel spécifique : (exemple : lampe, chaise).
- Autorisation port de matériel spécifique : (exemple : bouchons d'oreilles).
- Salle particulière.
- Placement spécifique dans la salle : côté couloir ou fenêtre / 1^{er} ou dernier rang / proche de la sortie.

Document approuvé par la CFVU du 6 juillet 2023

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences en licence : document de cadrage (à compter de l'année universitaire 2023/2024)

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations de licence de l'Université d'Aix-Marseille s'organisent selon trois niveaux :

- niveau 1 : le présent cadrage de l'établissement,
- niveau 2 : les prescriptions communes à l'ensemble des licences d'une même composante,
- niveau 3 : les dispositions propres à une formation : maquettes d'enseignement et M3C spécifiques aux unités d'enseignement (UE).

Les règles de niveau 2 et 3 des composantes doivent respecter strictement les règles de niveau 1 de l'établissement.

L'organisation et le déroulement des examens se conforment par ailleurs à la Charte des examens d'AMU.

L'utilisation par les étudiants d'outils d'intelligence artificielle (comme ChatGPT ou autre) lors de la production de travaux personnels ou de groupe de toute nature, susceptible de faire l'objet d'une évaluation, est considérée comme une fraude passible de poursuites disciplinaires, à moins qu'elle ne soit expressément autorisée. Dans ce cas, elle devra être explicitement mentionnée, comme n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe.

1. Architecture et principes généraux d'organisation de la licence

1.A) Architecture

Chaque licence est organisée en semestres, eux-mêmes décomposés en blocs de connaissances et de compétences et en unités d'enseignement (UE). A chaque UE est affecté un nombre défini de crédits (ECTS). Un semestre correspond à un total de 30 crédits minimum, répartis sur l'ensemble des UE qui le constituent. Une année universitaire se compose de deux semestres qui correspondent à 60 ECTS pour un rythme « régulier ». Dans le cas des doubles licences ou des parcours intensifs ou des licences avec « accès santé », l'année peut proposer un nombre de crédits surnuméraires.

Un semestre peut être constitué d'un seul ou plusieurs blocs de connaissances et de compétences.

La licence sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits.

1.B) Inscriptions administrative et pédagogique

L'**inscription administrative annuelle** permet à l'étudiant de s'acquitter de ses droits de scolarité : elle n'a lieu qu'une fois au début de l'année universitaire et couvre donc les deux semestres.

Le nombre d'inscriptions annuelles consécutives est limité à cinq et le triplement n'est pas autorisé.

Toute inscription annuelle supplémentaire éventuelle sera précédée d'un entretien d'orientation avec le responsable de la formation visée ou son représentant.

Les étudiants ayant interrompu leurs études supérieures depuis trois ans au moins bénéficient à nouveau du droit aux inscriptions administratives annuelles.

L'inscription administrative doit impérativement être complétée par une **inscription pédagogique semestrielle** : pour chaque semestre, l'étudiant se prononce sur le choix des UE dont il va suivre les enseignements, notamment dans les cas où la formation dispensée propose des éléments optionnels. Cette inscription pédagogique conditionne l'inscription aux examens.

1.C) Principes de validation des enseignements crédités

1.C)a Principes de validation des enseignements crédités

Les unités d'enseignement peuvent être acquises selon deux modalités :

- par CAPITALISATION : lorsque l'UE est validée selon les critères définis ci-après pour chaque diplôme, les crédits associés sont définitivement obtenus ;
- par COMPENSATION : lorsque la note obtenue à l'UE ne permet pas la capitalisation, l'UE peut toutefois être compensée. Cette compensation s'effectue au sein des UE définies par l'établissement. Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'UE, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les M3C. L'UE déficiente est alors déclarée acquise par compensation.
- Pour une validation des acquis de l'expérience partielle (VAE partielle), les UE ne peuvent être acquises que par capitalisation.

Les éléments pédagogiques affectés d'une validation d'acquis sans note ou d'une dispense d'examen ne sont pas pris en compte dans les calculs de moyennes numériques. Celles-ci sont établies sur la base des moyennes des UE pondérées selon les crédits afférents.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences propres à chaque formation sont exposées en détail dans le niveau 3 et publiées sur les sites web des composantes : il appartient à chaque étudiant d'en prendre connaissance et de s'y reporter précisément.

Les semestres sont construits pédagogiquement de manière à donner à l'étudiant la possibilité d'élaborer progressivement son projet de formation.

1.C)b) Détermination de la mention obtenue au diplôme

Elle se fait sur la base de la moyenne générale (MG) des années composant le diplôme selon les paliers suivants :

- * $10 \leq MG < 12/20$: mention Passable,
- * $12 \leq MG < 14/20$: mention Assez Bien,
- * $14 \leq MG < 16/20$: mention Bien,
- * $16 \leq MG < 18/20$: mention Très Bien,
- * $18 \leq MG \leq 20/20$: mention Très Bien avec félicitations du jury.

Pour les étudiants n'ayant pas effectué l'intégralité de leur diplôme à l'université d'Aix-Marseille, le calcul de la mention obéira aux modalités précisées ci-dessus, mais sur la seule base de la moyenne des semestres validés au sein de cette université.

Pour un diplôme obtenu par validation des acquis de l'expérience totale (VAE totale), aucune mention n'est attribuée.

2. Evaluation et validation de la licence

2.A) Organisation et règles du contrôle des connaissances et des compétences

2.A)a) Organisation du contrôle des connaissances et des compétences

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent du seul choix de la composante dans le respect de la réglementation. Dans cette perspective, trois types d'organisation du contrôle des connaissances et des compétences sont possibles au sein d'une UE :

- évaluation au seul moyen d'un contrôle terminal (CT) ;
- évaluation à l'issue d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu selon des pondérations fixées par la composante (CCP) ;
- évaluation au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI).

Lorsque le CCI est instauré pour une UE, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre. Aucune des épreuves organisées dans le cadre du CCI ne peut représenter plus de 50 % de la note finale de l'UE.

2.A)b) Organisation des évaluations propres à chaque formation (niveau 3)

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance peut revêtir la forme :

- d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale ;
- d'une évaluation continue intégrale (CCI). Cette seconde chance est alors comprise dans les modalités de mise en œuvre de cette évaluation.

1°/ Dans le cas d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale quelles que soient les modalités de cette dernière (CT, CCI ou CCP) :

- Les UE devant être réévaluées en seconde chance seront celles qui n'auront été acquises ni par capitalisation ni par compensation à l'issue de la session initiale d'évaluation.
- Toutefois, la composante peut décider de mettre en œuvre une organisation globalisée de l'évaluation au sein de regroupements cohérents d'UE. Dans cette hypothèse, la seconde chance pourra concerner des UE déjà validées si elles figurent au sein d'un regroupement d'UE non validé. La note de la seconde chance remplacera alors la note de l'évaluation initiale pour :
 - les UE qui n'avaient été acquises ni par capitalisation ni par compensation ;
 - les UE acquises par capitalisation ou par compensation seulement lorsqu'elle sera supérieure à la note obtenue à l'évaluation initiale.

Pour les travaux pratiques ainsi que pour les UE et éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de l'évaluation initiale pour l'évaluation supplémentaire est laissée à l'appréciation de la composante.

2°/ Dans le cas d'une évaluation continue intégrale (CCI) :

Trois épreuves minimum sont organisées par UE à chaque semestre. La seconde chance est alors définie, dans les conditions fixées par le niveau 3 des M3C selon l'une des modalités suivantes :

- la dernière épreuve du CCI représente la seconde chance. Elle prend en compte la meilleure note obtenue entre d'une part la moyenne des notes à toutes les épreuves et d'autre part la moyenne des notes obtenues à toutes les épreuves exceptées la dernière ;
- la dernière épreuve porte sur l'ensemble de l'enseignement qui fait l'objet de cette évaluation continue intégrale. La seconde chance prend en compte la meilleure note obtenue entre d'une part la moyenne des notes à toutes les épreuves et d'autre part la note de la dernière épreuve ;
- la mise en œuvre d'une évaluation supplémentaire après la publication des résultats de l'évaluation initiale (cf. 1°/).

2.A)c) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits dans une licence sont soumis à une obligation d'assiduité concernant la présence à toutes les activités pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, enseignements à distance, enseignements mobilisant les outils numériques, séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle, projets individuels ou collectifs et examens) faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante.

Les étudiants préparant le diplôme national de licence doivent en outre respecter les engagements auxquels ils ont souscrit dans le cadre du contrat pédagogique pour la réussite étudiante.

Tout étudiant est tenu de se présenter à toutes les évaluations auxquelles il est convoqué. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré « défaillant », sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe 2.B).

2.B) Critères de validation des connaissances et des compétences appliqués dans l'établissement

2.B)a) Validation de l'UE et du regroupement cohérent d'UE

Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20.

Lorsque l'UE n'est pas acquise par capitalisation, elle peut être acquise par compensation. Cette compensation s'effectue au sein des UE définies par l'établissement. Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'UE, organisés en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les M3C. Lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent d'UE organisé notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les M3C, l'UE est alors validée par compensation.

Un regroupement cohérent d'UE est acquis par capitalisation dès lors que la moyenne des UE qui le composent est supérieure ou égale à 10/20.

Si l'UE comporte des éléments constitutifs (ECUE), la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans les dispositions particulières propres à la formation (niveau 3 des M3C). Ces éléments constitutifs sont également considérés comme définitivement validés, quelle que soit la note attribuée à chacun d'eux dès lors que l'UE est capitalisée ou compensée.

Les éléments constitutifs ne sont pas capitalisables ; la note supérieure ou égale à dix sur vingt pour un élément constitutif au sein d'une UE non capitalisée ou non compensée peut néanmoins être conservée pour les différentes évaluations d'une même année universitaire, dans des conditions fixées par la composante.

Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation, sous réserve des dispositions du 2.A)b)1°.

2.B)b) Validation du semestre et de l'année

Que le semestre soit organisé en un ou plusieurs blocs de connaissances et de compétences, la note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent, à laquelle s'ajoutent d'éventuels points de bonification (cf. paragraphe 4.).

Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme. Les blocs de connaissances et de compétences se compensent entre eux (sauf modalités dérogatoires prévues au 2.D)).

Le semestre est validé dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20 : il est alors capitalisé.

Si la note au semestre est inférieure à 10/20, celui-ci peut être compensé par l'autre semestre du même parcours de formation, comme suit :

- les semestres 1 et 2 se compensent ;
- les semestres 3 et 4 se compensent ;
- les semestres 5 et 6 se compensent.

Les semestres relevant de niveaux différents ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur de la licence.

Qu'il soit validé par capitalisation ou par compensation, un semestre acquis confère dans tous les cas à l'étudiant l'ensemble des crédits correspondants.

L'année est validée dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (que les deux semestres soient capitalisés, ou que l'un d'entre eux soit compensé). Seul un semestre précédemment capitalisé participe à la compensation, qui intervient à l'issue soit du semestre impair soit du semestre pair.

Si deux semestres se compensent au sein d'une même année (au sens du point 2.B)b)), les crédits annuels sont considérés comme acquis.

2.B)c) Validation de la licence

La délivrance de la licence est subordonnée à la validation de chacune des années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les différentes années de licence ne se compensent pas entre elles. Une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

S'agissant spécifiquement des compétences linguistiques, les modalités du contrôle permettent de vérifier la progression de l'étudiant entre l'entrée en licence et l'obtention du diplôme.

Une certification du niveau qu'il a obtenu, défini en référence au cadre européen, est délivrée à l'étudiant lors de l'obtention de sa licence.

Délivrance du DEUG :

Le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) peut être délivré sur demande expresse de l'étudiant, dès lors que celui-ci a validé les première et deuxième années (120 ECTS) du diplôme de licence.

2.B)d) Absence de note éliminatoire

Il n'existe aucune note éliminatoire au sein de la licence, qu'il s'agisse de la validation des éléments constitutifs d'UE, de l'UE, des blocs de connaissances et de compétences, du semestre, de l'année ou du diplôme.

2.C) Règles de progression

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours (obtention des crédits de L1 nécessaire pour passer en L2, obtention des crédits de L2 nécessaire pour passer en L3). Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourné.

Néanmoins, et sur décision du jury, les aménagements suivants sont possibles, notamment à l'issue de la première session :

- un étudiant ajourné ayant acquis au moins la moitié des crédits sur l'ensemble des crédits annuels peut être autorisé à présenter par anticipation certaines UE de l'année supérieure, dans une limite de 18 crédits. Il est alors déclaré ajourné redoublant (AJRE) ;
- un étudiant ajourné ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure : il est alors déclaré ajourné autorisé à continuer (AJAC).

L'accès à la troisième année de la licence n'est possible, sur décision du jury, que si l'étudiant a entièrement validé la première année et 80 % des ECTS de deuxième année.

2.D) Modalités dérogatoires

2.D)a) Parcours d'accompagnement

Les parcours d'accompagnement conçus à l'attention des étudiants de L1 admis en « oui-si » ou assimilés, pourront déroger aux règles ci-dessus décrites. Ces adaptations seront précisées dans le niveau 2 ou le niveau 3 des modalités de contrôle des connaissances.

Le redoublement dans ces parcours d'accompagnement est soumis à la décision du jury dans des conditions fixées par la composante dans le niveau 2 des modalités de contrôle des connaissances.

2.D)b) Licence « accès santé » (L.AS)

Les modalités de contrôle des connaissances des licences « accès santé » et du parcours spécifique accès santé (PASS) sont décrites dans des documents de cadrage spécifiques.

2.D)c) Licence en rythme intensif (DREAM*U)

Pour les licences en rythme intensif dans le cadre de l'expérimentation DREAM*U, les UE sont réparties en deux blocs : les UE fondamentales et les autres. Les UE fondamentales sont définies pour chaque formation et sont consultables dans le niveau 3 des M3C. Les UE fondamentales se compensent entre elles et les autres UE se compensent aussi entre elles au sein d'un même bloc et d'un même semestre. Il n'y a pas de compensation entre les blocs.

Le semestre est validé sous la double condition suivante :

- obtention d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des UE du semestre,
- obtention d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur les seules UE fondamentales du semestre.

Si le semestre n'est pas capitalisé, celui-ci peut être compensé par l'autre semestre de même niveau et du même parcours de formation, la compensation ne prenant en compte que les blocs de même nature.

Qu'il soit validé par capitalisation ou par compensation un semestre acquis confère l'intégralité des crédits prévus dans la maquette des enseignements.

Sur décision du jury, l'étudiant qui n'a pas validé les ECTS correspondant au rythme intensif mais qui a obtenu les ECTS correspondant au rythme régulier pourra être réorienté dans un parcours en rythme régulier.

L'année est validée dès lors que les deux semestres qui la composent sont acquis par capitalisation ou par compensation.

3. Prise en compte des absences

3.A) Absence à un examen terminal

Le statut « défaillant » est affecté à tout étudiant ayant enregistré une absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal.

Le statut de défaillant entraîne le non calcul de la moyenne au semestre et donc l'invalidation du semestre et par conséquent de l'année.

Les étudiants absents lors d'une épreuve de contrôle terminal bénéficient d'un délai de **cinq jours ouvrés** (réduit à **2 jours ouvrés pour les étudiants en alternance**) pour justifier leur absence

après de la scolarité de leur composante de rattachement. Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle l'absence a été constatée.

3.B) Absence à une évaluation de contrôle continu

Les étudiants absents lors d'une épreuve de contrôle continu bénéficient d'un délai de **cinq jours ouvrés** (réduit à **2 jours ouvrés pour les étudiants en alternance**) pour justifier leur absence auprès de la scolarité de leur composante de rattachement. Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle l'absence a été constatée.

Dans le cadre d'un contrôle continu, il appartient à la composante d'apprécier dans quelle mesure une absence constatée à une/des épreuve(s) constitutive(s) de l'évaluation déterminera le statut de défaillant.

3.C) Etudiants en régime spécial d'études (RSE)

Les étudiants en RSE peuvent notamment prétendre à des examens adaptés (dispense de contrôle continu et inscription au contrôle terminal) et à des évaluations aménagées dans le cas d'un contrôle continu intégral selon les modalités fixées par la composante.

3.D) Session exceptionnelle

A l'issue de la dernière session d'examen, l'admission à composer lors d'une session exceptionnelle de substitution organisée par la composante peut être autorisée au bénéfice des étudiants défaillants qui en ont formulé la demande expresse, et dont l'absence a été justifiée.

Une commission *ad hoc* de composante est compétente pour statuer sur ces demandes. Elle apprécie le caractère exceptionnel et la gravité des circonstances de l'absence justifiée, en s'appuyant notamment sur les critères suivants :

- survenue de faits graves avérés ayant physiquement empêché l'étudiant de participer à l'épreuve tels qu'hospitalisation ;
- événement familial avéré et grave (tel que décès) ayant touché un membre de la famille ayant un lien direct avec l'étudiant (conjoint, enfant, père, mère, fratrie).

S'agissant des étudiants de licence 3, les épreuves de la session exceptionnelle du semestre impair pourront être organisées de manière anticipée avant la dernière session d'examen.

4. Bonification semestrielle

La pratique d'une ou de deux activités facultatives donnant lieu à un bonus semestriel est possible : ce choix sera exprimé par l'étudiant à l'occasion de son inscription pédagogique semestrielle.

La nature de ces activités relèvera de l'une des catégories suivantes : 1) sport, 2) engagement étudiant, 3) approfondissement des connaissances, 4) culture, 5) créativité et entrepreneuriat. Concernant les cinq catégories de bonus, un socle commun d'activités est proposé par l'établissement, lequel s'impose à toutes les composantes. Par ailleurs, les composantes ont la possibilité de proposer d'autres activités relevant de ces cinq catégories en respectant les niveaux de gradation relevant de la catégorie de bonus concernée. Ces activités sont listées dans le niveau 2 des M3C de la composante (cf. Charte des bonus). Il appartient à l'étudiant de se renseigner auprès des services compétents de son UFR/département/école/institut.

La bonification ainsi obtenue se traduit par une majoration de la moyenne des UE du semestre, dans le respect d'un plafond fixé à 0.5 point d'augmentation, quel que soit le nombre d'activités effectivement suivies par l'étudiant.

Un bonus pris en compte lors de l'évaluation initiale sera utilisé pour toutes les évaluations d'une même année universitaire. En revanche, dans le cas où un étudiant ajourné doit repasser son semestre l'année suivante, il ne conservera pas le bénéfice des points de bonus obtenus.

Un bonus semestriel ne peut être pris en compte si l'activité bonifiée est identique au contenu d'un enseignement obligatoire ou optionnel présent dans le semestre.

5. Stages facultatifs

Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité de faire des stages facultatifs, obligatoirement accompagnés d'une convention. Ces stages font l'objet d'une validation préalable par le responsable de formation et d'une évaluation non créditée sous la forme d'une UE supplémentaire.

ANNEXE

Référence des textes juridiques applicables

dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- le code de l'éducation et notamment ses articles L 612-6; L 612-6-1 et L 613-1, D 612-32-1 à D 612-32-5 et D 612-33 à D 612-36-4,
- l'arrêté modifié du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
- l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,
- l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Titre II : Conditions particulières propres à la licence d'administration publique préparée à l'IEP (parcours Science politique).

1. Accession à la Licence

L'accession à la Licence d'Administration Publique Parcours-type Science politique (L3) est de droit pour les titulaires d'une L2 d'Administration Publique obtenue à l'Université d'Aix-Marseille. Elle est aussi accessible, après sélection sur dossier, aux autres étudiants détenteurs d'un niveau équivalent à 120 crédits ECTS validés.

2. Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits sont soumis à une obligation d'assiduité concernant l'ensemble des enseignements du cursus.

Les absences doivent être dûment justifiées dans un délai de 5 jours ouvrés auprès de la scolarité de la LAP (réduit à deux jours ouvrés pour les étudiants en alternance).

3. Constitution du Jury d'examen

Sur proposition du directeur de l'IEP, le Président d'AMU nomme le président et les membres du jury d'examen.

Le jury se prononce sur l'acquisition des UE ainsi que sur la validation de chaque semestre et sur la validation de la Licence.

Lors de la délibération, le jury peut accorder " des points de jury " dans la limite de 5% du total général maximal.

Règlement d'examen et MCC de la Licence d'administration publique, parcours Science politique

4. Validation des UE

L'année de L3 se décompose en deux semestres. Une session d'examens est prévue à chaque semestre. A chacun des semestres sont affectés 30 crédits ECTS, répartis par UE.

Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. La note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans le tableau figurant au niveau 3.

Les éléments constitutifs ne sont pas capitalisables ; la note supérieure ou égale à 10/20 pour un élément constitutif au sein d'une UE non capitalisée ou non compensée est conservée pour la seconde session.

Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre. L'UE est alors validée par compensation.

5. Validation du semestre

Chacun des semestres de la LAP (30 crédits) est validé soit par l'obtention et la capitalisation de chacune des UE qui le composent soit par compensation entre les UE d'un même semestre.

La note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent. Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre.

Le semestre est validé dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20 : il est alors capitalisé.

Un semestre peut être validé par compensation si la note obtenue par calcul de la moyenne des deux semestres de l'année est supérieure ou égale à 10/20. Dans le cas contraire, l'étudiant passe une 2e session d'examen

6. Validation de la LAP

La validation de la Licence d'Administration Publique Science politique (L3) est subordonnée à l'obtention des 60 crédits ECTS requis. L'année est validée dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20. Les semestres se compensent.

La validation de l'année de la LAP (60 crédits) entraîne de droit l'obtention et la délivrance du diplôme de Licence (180 Crédits).

7. Les défaillances aux épreuves terminales

Le semestre n'est validé que lorsque le candidat a présenté et validé l'ensemble des épreuves terminales prévues.

Le statut « défaillant » est attribué à tout étudiant ayant enregistré une absence justifiée ou injustifiée à un examen.

Les étudiants absents lors d'une épreuve terminale bénéficient d'un délai de 5 jours ouvrés pour justifier leur absence auprès de la scolarité de la LAP (réduit à deux jours ouvrés pour les étudiants en alternance). Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle l'absence a été constatée.

A l'issue de la dernière session d'examen, l'admission à composer lors d'une session exceptionnelle de substitution peut être organisée et accordée aux étudiants défaillants qui en ont formulé la demande expresse et dont l'absence a été justifiée.

Une commission, composée du président du jury de la LAP et de deux de ses membres, statue sur le caractère exceptionnel et la gravité des circonstances de l'absence justifiée, en s'appuyant notamment sur les critères suivants :

- survenue de faits graves avérés ayant physiquement empêché l'étudiant de participer à l'épreuve tels qu'hospitalisation ;
- événement familial avéré et grave (tel que décès) ayant touché un membre de la famille ayant un lien direct avec l'étudiant (conjoint, enfant, père, mère, fratrie).

Dans le cadre des épreuves évaluées en contrôle continu, l'absence constatée à une/des épreuve(s) constitutive(s) de l'évaluation ne pourra donner lieu à l'application de la disposition des deux alinéas précédents.

8. Redoublement

En cas de défaillance, l'étudiant pourra bénéficier de deux inscriptions consécutives maximum en Licence 3. Toute inscription annuelle supplémentaire éventuelle ne pourra être accordée que sur dérogation du Président de l'Université d'Aix-Marseille.

La règle de l'alinéa précédent s'applique aux candidats qui n'auraient pas obtenus les notes ou moyennes nécessaires à la validation de la LAP.

En cas de redoublement, l'étudiant doit se réinscrire pour l'année concernée et valider les UE non validées au cours de l'année précédente.

9. Modalités d'évaluation

Chaque unité d'enseignement donne lieu à une évaluation.

L'évaluation pourra prendre la forme d'écrits et/ou d'oraux, d'un contrôle continu ou terminal.

Les modalités de contrôle des connaissances sont mises en œuvre dans les conditions fixées au niveau 3.

Titre III : Modalités de contrôle des connaissances des maquettes détaillées des enseignements (niveau 3 : UE)

La maquette détaillée des enseignements de la licence d'administration publique, parcours science politique et leur MCC sont consultables sur le site web de l'IEP à l'adresse suivante : <https://www.sciencespo-aix.fr/ecole/organisation/textes-juridiques/reglements/>

Liste des aménagements proposés par AMU pour les épreuves d'examen et concours des étudiants en situation de handicap (annexe à la Charte des examens)

En application du décret n° 2021-1480 du 12 novembre 2021 relatif à l'organisation des classes préparatoires aux grandes écoles et à la continuité des aménagements des épreuves des examens ou concours de l'enseignement supérieur pour les candidats en situation de handicap, les composantes doivent indiquer dans leur document de cadrage de modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de niveau 2 (L/LP/M) et dans le règlement des études pour les autres diplômes, la liste des aménagements applicables lors de leurs examens et concours au regard de la liste de niveau 1 ci-dessous.

Lorsque tout ou partie des aménagements de la liste de niveau 1 n'est pas proposé par la composante dans ses M3C, l'étudiant doit en être informé. Si l'étudiant souhaite demander d'autres aménagements, il suit la procédure habituelle, en prenant rendez-vous avec un médecin du SIUMPPS.

Liste de niveau 1 :

-
- Temps majoré pour les épreuves écrites (1/3 temps).
- Temps majoré pour les épreuves orales (1/3 temps).
- Si préparation écrite des épreuves orales : temps majoré (1/3 temps).
- Secrétaire pour l'épreuve rédactionnelle ou orale et/ou QCM.
- Prêt d'un ordinateur AMU non équipé de logiciels adaptés pour l'épreuve rédactionnelle.
- Prêt d'un ordinateur AMU équipé de logiciels adaptés pour l'épreuve rédactionnelle.
- Agrandissement A3 des sujets d'examen.
- Autorisation d'utiliser une trousse médicale.
- Autorisation de sortir de la salle dans la limite du tiers temps.
- Autorisation de se restaurer et de s'hydrater.
- Mise à disposition de matériel spécifique : (exemple : lampe, chaise).
- Autorisation port de matériel spécifique : (exemple : bouchons d'oreilles).
- Salle particulière.
- Placement spécifique dans la salle : côté couloir ou fenêtre / 1^{er} ou dernier rang / proche de la sortie.

MASTER 1 en Session unique

Libellé apogée	Nature de l'enseignement (mettre une légende pour les étudiants filtrage des éléments à afficher)	Crédits	Modalité d'examen (mettre une légende)	Session / Chance	Formule d'examen	Code épreuve (si nécessaire)	Libellé de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Présentiel ou à distance	Coefficient d'épreuve	Note seuil
Master Mention Direction de projets et d'établissements culturels	FRM	120										
 Parcours type : Politique culturelle et mécénat	PT	120										
 M1 Politique culturelle et mécénat	AN	60										
Semestre 1 Politique culturelle et mécénat	SE	30										
UE 3 - Méthodologie et gestion de projets	UE	12										
Projet culturel tutoré	EC		pas d'évaluation									
Enjeux numériques de l'information	EC		CT	unique	standard		Podcast	multi-format		en présentiel	3	
Ecrire une chronique culturelle pour le web/radio	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Anglais S1	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Module informatique	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Projet culturel	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
UE 1 - Histoire de l'art I	UE	9										
Art, politique et opinion publique	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Histoire de l'art	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	6	
UE 2 - Politiques culturelles	UE	9										
Les politiques culturelles locales	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Politiques culturelles à l'international. Diplomatie culturelle	EC		CCP	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	3	
Politiques culturelles et patrimoniales	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Semestre 2 Politique culturelle et mécénat	SE	30										
UE 5 - Institutions et droits culturels	UE	10										
Droit et fiscalité de la culture	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Institutions publiques culturelles	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	1	
Les réglementations culturelles	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	1	
Droit et Open Access	EC		pas d'évaluation									
UE 7 - Méthodologie et gestion de projets	UE	8										
Médiation culturelle	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	1	
Projet culturel tutoré	EC		pas d'évaluation									
Images, discours et représentations	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	

Anglais S2	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	1	
UE 4 - Gestion et économie de la culture	UE	6										
Gestion des institutions culturelles	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Marketing appliqué aux biens culturels	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
UE 6 - Histoire des arts II	UE	6										
Cinéma	EC		CT	unique	standard		Rapport avec soutenance	multi-format		en présentiel	3	
Littérature	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
M2 Politique culturelle et mécénat	AN	60										
Semestre 3 Politique culturelle et mécénat	SE	30										
UE 1 - Mécénat	UE	10										
Mécénat	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluatio									
UE 2 - Travailler dans la culture	UE	10										
Pratique de la réception des arts vivants	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Institutions culturelles locales	EC		pas d'évaluatio									
Edition	EC		pas d'évaluatio									
Cinéma : produire un film / Les missions du CNC	EC		pas d'évaluatio									
Utilisation raisonnée du numérique	EC		CCP	unique	standard		Ecrit+Oral	multi-format		en présentiel	1	
Conception d'un projet culturel à l'international	EC		pas d'évaluatio									
UE 3 - Méthodologie	UE	10										
Projet tutoré	EC		pas d'évaluatio									
LV1	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	1	
Culture des données, données de la culture	EC		pas d'évaluatio									
Comptabilité, gestion, fiscalité	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Accompagnement à l'insertion professionnelle	EC		pas d'évaluatio	unique	standard					en présentiel	1	
Semestre 4 Politique culturelle et mécénat	SE	30										
UE 4 - Grandes tendances de la création contemporaine	UE	6										
Musiques et opéra contemporain	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Musiques actuelles	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Grandes tendances de l'art contemporain	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Arts numériques	EC		pas d'évaluatio									
Danse	EC		pas d'évaluatio									
Marché de l'art, communication	EC		pas d'évaluatio									
Grandes tendances du théâtre contemporain	EC		CT				Ecrit	écrit				
UE 5 - Mise en place d'un projet de mécénat	UE	4	CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel		
Mémoire	UE	12	CT	unique	standard		Mémoire	écrit				
Stage de 4 à 6 mois	UE	8	CT	unique	standard		Oral	oral				



Master carrières publiques

MASTER 1 en Session unique

Libellé apogée	Nature de l'enseignement (mettre une légende pour les étudiants filtrage des éléments à afficher)	Crédits	Modalité d'examen (mettre une légende)	Session / Chance	Formule d'examen	Code épreuve (si nécessaire)	Libellé de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Présentiel ou à distance	Coefficient d'épreuve	Note seuil
Master Mention Droit public	FRM	120										
Parcours-type Carrières publiques	PT	120										
Master 1 Droit Public : Carrières publiques	AN	60										
Semestre 1 Carrières publiques	SE	30										
Politiques publiques	UE	3										
Les politiques publiques I	EC		CCI	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	3	
Politiques économiques et financières	UE	6										
Finances publiques I	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Politiques économiques I	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
L'administration et son droit	UE	9										
Droit administratif approfondi I	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Les enjeux des collectivités territoriales	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Libertés fondamentales	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Pré-spécialisation	EC X(2;2)	6										
Droit civil	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	3	
Droit de l'Union européenne	EC		CCI	unique	standard		Écrit + Oral	multi-format		en présentiel	3	
Droit de la fonction publique	EC		CCP	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Éléments fondamentaux de droit pénal	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Méthodologie	UE	6										
Anglais S1	EC		CCI	unique	standard		Écrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Questions de droit public	EC		CCP	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Semestre 2 Carrières publiques	SE	30										
Méthodologie	UE	6										
Questions de droit public	EC		CCP	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Anglais S2	EC		CCI	unique	standard		Écrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Politiques publiques	UE	3										
Les politiques publiques II	EC		CT	unique	standard		Rapport avec soutenance	multi-format		en présentiel	3	
Politiques économiques et financières	UE	6										
Politiques économiques II	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	3	
Finances publiques II	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
L'administration et son droit	UE	9										
Contentieux administratif	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Droit administratif approfondi II	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Droit public économique	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Pré-spécialisation	EC X(2;2)	6										
Droit civil	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	3	
Éléments fondamentaux des questions sociales	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
Objectifs ENA	EC		CT	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	3	
M2 Carrières publiques	AN	60										
Semestre 3 Carrières publiques	SE	30										
Grands problèmes du monde contemporain I	UE	6										
Le rôle des pouvoirs publics et les rapports à la société I	EC		CCP	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel		
Grands problèmes de droit public	UE	10					Écrits portant sur la globalité des ECUE	écrit		en présentiel		
Organisation politique de l'Etat et droit constitutionnel	EC		-	-								
Organisation administrative de l'Etat et droit administratif	EC		-	-								
Pré-spécialisation	EC X(1;1)	4										
Droit privé	EC		CCP	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	2	
Economie	EC		CCP	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	2	
Outils de communication internes et externes	UE	10										
Note de synthèse administrative et note sur dossier	EC		CCI	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel	1	
Un cours à choisir parmi les langues vivantes	EC		CCI	unique	standard		Écrit + oral	multi-format		en présentiel	1	
Semestre 4 Carrières publiques	SE	30										
Grands problèmes du monde contemporain II	UE	6										
Le rôle des pouvoirs publics et les rapports à la société II	EC		CCP	unique	standard		Écrit	écrit		en présentiel		
Pré-spécialisation	UEC X(4;4)	12					3 ECUE évaluées sur 4	multi-format		en présentiel		
Questions internationales	EC										1	
Questions sociales	EC										1	
Droit commercial	EC										1	
Droit social	EC										1	
Questions européennes	EC										1	
Gestion des ressources humaines et management public	EC										1	
Finances publiques	EC										1	
Organisation juridictionnelle de la France	EC										1	
Santé publique et droit de la santé	EC										1	
Questions de sécurité publique	EC										1	
Questions de droit pénal	EC										1	
Professionnalisation	UE	9	CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel		
Exercices pratiques et mise en situation	EC											
Préparation à l'oral des concours	EC											
Rédaction de rapports	EC											
Stage	UE	3	CT	unique	standard		Écrit	rapport				



Mention de master Relations internationales

MASTER 1 en Session unique

Libellé apogée	Nature de l'enseignement (mettre une légende pour les étudiants, filtrage des éléments à afficher)	Crédits	Modalité d'examen (mettre une légende)	Session / Chance	Formule d'examen	Codé épreuve (si nécessaire)	Libellé de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Présentiel ou à distance	Coefficient d'épreuve	Note seuil
Master Mention Relations internationales	FRM	120	-									
Parcours-type Expertise internationale	PT	120	-									
Option de Parcours-type Expertise en relations internationales ERI	OPPT	60	-									
M1 Relations internationales: Expertise internationale, Option Expertise en relations internationales ERI	AN	60	-									
Semestre 1 Master 1 Expertise en relations internationales	SE	30	-	unique	standard					en présentiel		
Gouvernance internationale	UE	8	-	unique	standard					en présentiel		
Gouvernance économique internationale	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
Science politique de l'Union Européenne	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Macroéconomie de la globalisation	UE	8	-	unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Intégration économique européenne	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
Macroéconomie financière internationale	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
Mondialisation et territoires	UEC	6	-	unique	standard					en présentiel		
Compétition internationale des villes et des territoires	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Conflits et défis des relations internationales	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Dynamiques religieuses et mondialisation	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Médias et mondialisation	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Sécurité des systèmes d'information, cyberspace et cyberconflictualités	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Méthodologie	UE	8	-	unique	standard					en présentiel		
Anglais S1	EC		CCI	unique	standard	Ecrit + oral		multi-format		en présentiel	2	
Méthodologie de la recherche et de l'expertise internationale	EC		CCP	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Méthodologie statistique appliquée et big data	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Semestre 2 Expertise en relations internationales	SE	30	-	unique	standard					en présentiel		
Mondialisations	UE	8	-	unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Souveraineté et relations internationales	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
Histoire des mondialisations contemporaines	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
Politiques internationales appliquées	UEC x(2;2)	6	-	unique	standard					en présentiel		
Development Economics	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Politique étrangère de la France	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Economie et politiques de l'environnement	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Méthodologie	UE	8	-	unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Techniques d'enquête	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Logiciels de traitements des données	EC		CCP	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Anglais S2	EC		CCI	unique	standard	Ecrit + oral		multi-format		en présentiel	2	
Aires régionales	UE	8	-	unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Deux cours à choisir parmi	EC X(2;2)		-	unique	standard					en présentiel		
Sociétés et régimes des mondes arabes et musulmans	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
Sociétés et régimes politiques en Europe du Sud	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
Colonisation et sociétés coloniales	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
M2 Expertise en relations internationales ERI	AN	60	-	unique	standard					en présentiel		
Semestre 3 Expertise en relations internationales	SE	30	-	unique	standard					en présentiel		
Globalisation	UE	8	-	unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Globalisation des marchés	EC		CT	unique	standard	Oral		oral		en présentiel	4	
Analyse du risque pays	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
Stratégies d'acteurs à l'échelle internationale	UE	8	-	unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Stratégies des ONG	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Political and Economic Strategies of Nation-States	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	2	
Lobbying appliqué	EC		CT	unique	standard	Oral		oral		en présentiel	3	
Relations internationales contemporaines	UE	6	-	unique	standard					en présentiel		
Sociologie des violences internationales	EC		CT	unique	standard	Ecrit et oral		multi-format		en présentiel	3	
Théories des relations internationales	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Méthodologie	UE	8	-	unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Evaluation des projets de développement	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	4	
English : Global Vision I	EC		CCI	unique	standard	Ecrit + oral		multi-format		en présentiel	4	
Semestre 4 Expertise en relations internationales	SE	30	-	unique	standard					en présentiel		
Droit des relations internationales	UE	6	-	unique	standard					en présentiel		
Théorie, acteurs et pratiques des relations internationales	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Droits de l'homme et relations internationales des pays émergents	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Action diplomatique	UE	6	-	unique	standard					en présentiel		
Gestion des crises internationales	EC		CCP	unique	standard	Ecrit + oral		multi-format		en présentiel	3	
Politique internationale de l'Union Européenne	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Méthodologie de l'expertise en relations internationales	UE	8	-	unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Méthodes de l'expertise diplomatique	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	3	
Etudes de cas et méthodes de l'expertise internationale	EC		CT	unique	standard	Ecrit		écrit		en présentiel	2	

English : Global Vision II	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Stage	UE	10	CT	unique	standard		Ecrit	rapport		en présentiel		
Option de Parcours-type Expertise en affaires internationales EAI	OPPT	120		unique	standard					en présentiel		
M1 Expertise en affaires internationales EAI	AN	60		unique	standard					en présentiel		
Semestre 1 Expertise en affaires internationales	SE	30		unique	standard					en présentiel		
Management	UEC X(2,2)	6		unique	standard					en présentiel		
Droit des affaires	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	3	
Analyse comptable et financière	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Management stratégique de l'entreprise	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Théorie de la firme	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Gouvernance internationale	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Gouvernance économique internationale	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Science politique de l'Union Européenne	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Macroeconomie de la globalisation	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Intégration économique européenne	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Macroeconomie financière internationale	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Méthodologie	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Anglais S1	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	2	
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Méthodologie de la recherche et de l'expertise internationale	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Méthodologie statistique appliquée et big data	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Semestre 2 Expertise en affaires internationales	SE	30		unique	standard					en présentiel		
Marchés internationaux	UEC	6		unique	standard					en présentiel		
Finance d'entreprise	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
European Business Law and Strategies of the Firm	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Marchés financiers internationaux	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Economie et politiques de l'environnement	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Méthodologie	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Techniques d'enquête	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Anglais S2	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	2	
Business Game : POLYTECH	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Mondialisations	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Souveraineté et relations internationales	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Histoire des mondialisations contemporaines	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Management international	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Deux cours à choisir parmi	EC X(2,2)			unique	standard					en présentiel		
Droit international des affaires	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	4	
Fondamentaux du marketing	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	4	
Mesure des performances et pilotage des organisations	EC		CCP	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	4	
Lobbying	EC		CT	unique	standard					en présentiel	4	
M2 Expertise en affaires internationales en alternance EAI	AN	60		unique	standard					en présentiel		
Semestre 3 Master 2 Expertise en affaires internationales	SE	30		unique	standard					en présentiel		
Management international	UEC	6		unique	standard					en présentiel		
Reporting et évaluation des firmes	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Marketing international	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Lobbying appliqué	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Globalisation	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Globalisation des marchés	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	4	
Analyse du risque pays	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Projets internationaux	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Evaluation des projets de développement			CT	unique	standard		Ecrit et oral	multi-format		en présentiel	4	
Montage de projets internationaux	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Méthodologie	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Méthodes de l'audit	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + Oral	multi-format		en présentiel	2	
English : We mean Business I	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + Oral	multi-format		en présentiel	4	
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Projet entrepreneurial	EC		CCP	unique	standard		Projet + oral	multi-format		en présentiel	2	
Semestre 4 Expertise en affaires internationales	SE	30		unique	standard					en présentiel		
Stratégies internationales	UE	6		unique	standard					en présentiel		
Economie géographique	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Globalization Strategies of firms	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Affaires internationales	UE	10		unique	standard					en présentiel		
Business Game in International Environment : SERVISM	UE	6	CCP	unique	standard		Jeu de simulation + oral	multi-format		en présentiel	3	
Gestion des risques et financements internationaux	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Methodologie de l'expertise internationale	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Econométrie et analyse des données	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Business Plan	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
English : We mean Business II	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + Oral	multi-format		en présentiel	3	
Professionalisation	UE	2		unique	standard					en présentiel		
Séminaires de professionnalisation et études de cas	EC		CT	unique	standard		Oral			en présentiel		

Ateliers de développement personnel	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel		
Mémoire professionnel	UE	8	CT	unique	standard		Mémoire	écrit		en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Méthodologie de la recherche et mémoire professionnel	EC		CT	unique	standard		Mémoire	écrit		en présentiel		
Master 2 Relations internationales: Expertise internationale, Option Expertise en affaires internationales EAI	AN	60		unique	standard					en présentiel		
Semestre 3 Master 2 Expertise en affaires internationales	SE	30		unique	standard					en présentiel		
Globalisation	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Globalisation des marchés	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	4	
Analyse du risque pays	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Management international	UEC	6		unique	standard					en présentiel		
Reporting et évaluation des firmes	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Marketing international	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Lobbying appliqué	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	3	
Projets internationaux	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Deux cours à choisir parmi	EC X(2,2)			unique	standard					en présentiel		
Evaluation des projets de développement	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Stratégies et modèles de développement	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + Oral	multi-format		en présentiel	4	
Montage de projets internationaux	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Gestion de projets informatiques	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + Oral	multi-format		en présentiel	4	
Methodologie	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Méthodes de l'audit	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
English : We mean Business I	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	écrit		en présentiel	2	
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Un cours à choisir parmi	EC X(1,1)			unique	standard					en présentiel		
Modélisation	EC		CCP	unique	standard		Ecrit+Oral	multi-format		en présentiel	3	
Projet entrepreneurial	EC		CCP	unique	standard		Projet + oral	multi-format		en présentiel	3	
Semestre 4 Master 2 Expertise en affaires internationales	SE	30		unique	standard					en présentiel		
Stratégies internationales	UE	6		unique	standard					en présentiel		
Economie géographique	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Globalization Strategies of firms	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Stage ou memoire de recherche	UE	10		unique	standard					en présentiel		
Affaires internationales	UE	6		unique	standard					en présentiel		
Gestion des risques et financements internationaux	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Un cours à choisir parmi	EC X(1,1)			unique	standard					en présentiel		
Intégration financière internationale	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	3	
Business Game in International Environment : SERVISIM	EC		CCP	unique	standard		Jeu de simulation + oral	multi-format		en présentiel	3	
Méthodologie de l'expertise internationale	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Econométrie et analyse des données	EC		CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
English : We mean Business II	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	écrit		en présentiel	2	
Un cours à choisir parmi	EC X(1,1)			unique	standard					en présentiel		
Business Plan	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Analyse de la conjoncture et techniques de prévision	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
				unique	standard					en présentiel		
Master Mention Relations internationales	FRM	120		unique	standard					en présentiel		
Parcours-type Géostratégie, défense et sécurité internationale	PT	120		unique	standard					en présentiel		
Master 1 Relations internationales : Géostratégie, défense et sécurité internationale	AN	60		unique	standard					en présentiel		
S1 M1 Geostrategie, defense&securite internationale	SE	30		unique	standard					en présentiel		
Gouvernance internationale	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Gouvernance économique internationale	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Science politique de l'Union Européenne	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Methodologie	UE	6		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Methodologie de la recherche en histoire			CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Anglais	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Acteurs des RI et sociétés contemporaines	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Conflits et défis des relations internationales	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Un cours à choisir parmi	EC X(1,1)			unique	standard					en présentiel		
Anthropologie des conflits récents	EC		CT	unique	standard					en présentiel	1	
Dynamiques religieuses et mondialisation	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Gouverner l'Islam en Méditerranée	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	1	
Mondialisations et territorialisations	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Sécurité des systèmes d'information, cyberspace	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Deux cours à choisir parmi	EC X(2,2)			unique	standard					en présentiel		
Intégration économique européenne	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Représentations culturelles des conflits	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Cadre normatif des relations internationales	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Compétition internationale des villes et des territoires	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Médias et mondialisation	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
S2 M1 Geostrategie, defense & securite internationale	SE	30		unique	standard					en présentiel		
Mondialisations	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		
Souveraineté et relations internationales	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Histoire des mondialisations contemporaines	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Methodologie	UE	6		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC		pas d'évaluation n.cc	unique	standard					en présentiel		

Mise en situation professionnelle	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	3	
Anglais S2	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	3	
Diplomatie française & gouvernance du monde contemporain	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Tutorat	EC			unique	standard					en présentiel		
La France et les conflits en Afrique depuis 1960	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Un cours à choisir parmi	EC X(1,1)			unique	standard					en présentiel		
Politique étrangère de la France	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Guerres et conflits au Xxe siècle	EC		CT	unique	standard					en présentiel	1	
La lutte anti-corruption de l'UE	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Pouvoirs et sociétés	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Colonisation et sociétés coloniales	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Deux cours à choisir parmi	EC X(2,2)			unique	standard					en présentiel		
Droit humanitaire et conflits armés	EC		CT	unique	standard		Oral	oral		en présentiel	1	
Comparative politics	EC			unique	standard		Suspendu			en présentiel		
Sociétés et régimes des mondes arabes et musulmans	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Sociétés et régimes politiques en Europe du Sud	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Master 2 Relations internationales : Géostratégie, défense et sécurité internationale	AN	60		unique	standard					en présentiel		
Semestre 3 Géostratégie, défense et sécurité internationale	SE	30		unique	standard					en présentiel		
Politiques de puissance	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Géostratégie de la Méditerranée XIXème-XXIème siècles	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Cultures impériales	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Pensée stratégique et dynamiques géopolitiques	UE	4		unique	standard					en présentiel		
Histoire de la pensée stratégique	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
Un cours au choix parmi :	EC			unique	standard					en présentiel		
Géopolitique du Moyen-Orient	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel		
Géopolitique de l'Asie-Pacifique	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel		
Maintien de la paix et diplomatie internationale	UE	4		unique	standard					en présentiel		
L'ONU et les missions de maintien de la paix	EC		CT	unique	standard					en présentiel		
Un cours au choix parmi :	EC			unique	standard					en présentiel		
Histoire et fondements du droit international humanitaire	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
Résolution de conflits : histoire et enjeux contemporains	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel		
UE 4 - Paix et sécurité dans le monde et en Europe	UE	6								en présentiel		
Histoire de la sécurité et de la coopération en Europe	EC		CCP	unique	standard		Ecrit+oral	multi-format		en présentiel		
Politiques européennes de défense et sécurité	EC	4	CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel		
UE 5 - Sécurité et nouvelles conflictualités	UE			unique	standard					en présentiel		
Terrorisme international	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
Un cours au choix parmi :	EC			unique	standard					en présentiel		
Histoire de la bio-sécurité	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel		
Défense et sécurité française face aux nouvelles menaces	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
UE 6 - Recherche stratégique	UE	4								en présentiel		
Méthodologie de la recherche	EC			unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel		
De la guerre : séminaire	EC		pas d'évaluation n_cc	unique	standard					en présentiel		
Semestre 4 Géostratégie, défense et sécurité internationale	SE	30		unique	standard					en présentiel		
UE 7 - Enjeux sécuritaires pour la France	UE	4		unique	standard					en présentiel		
Sécurité et action extérieure de la France	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
Un cours au choix parmi :	EC			unique	standard					en présentiel		
Armées et sociétés à l'époque contemporaine			CCP	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel	2	
La sécurité en France	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
UE 8 - Dynamiques politiques et économiques de la Défense	UE	4		unique	standard					en présentiel		
Les relations politico-militaires en France	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
Géo-économie de la défense	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
UE 9 - Professionnalisation	UE	6		unique	standard					en présentiel		
Atelier professionnel	EC		pas d'évaluation n_cc	unique	standard					en présentiel		
Projet tutoré	EC		pas d'évaluation n_cc	unique	standard					en présentiel		
Anglais de la défense	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel		
UE 11 - Mémoire	UE	10	CT	unique	standard		Mémoire	écrit		en présentiel		
UE 10 - Parcours individualisé	UE	6		unique	standard					en présentiel		
Professionnalisation Option Recherche, concours ou stage	EC			unique	standard					en présentiel		
Un cours à choisir parmi	EC X(1,1)			unique	standard					en présentiel		
Théorie, acteurs et pratiques des RI	EC		CT	unique	standard					en présentiel	1	
Droits de l'homme et RI des pays émergents	EC		CT	unique	standard					en présentiel	1	
Histoire de l'Euroméditerranée	EC		CT	unique	standard					en présentiel	1	
Master 2 Relations internationales : Géostratégie, défense et sécurité internationale en alternance	AN	60		unique	standard					en présentiel		
Semestre 3 Géostratégie, défense et sécurité internationale	SE	30		unique	standard					en présentiel		
Politiques de puissance	UE	8		unique	standard					en présentiel		
Géostratégie de la Méditerranée XIXème-XXIème siècles	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Cultures impériales	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	4	
Pensée stratégique et dynamiques géopolitiques	UE	4		unique	standard					en présentiel		
Histoire de la pensée stratégique	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
Géopolitique	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel		
Maintien de la paix et diplomatie internationale	UE	4		unique	standard					en présentiel		
L'ONU et les missions de maintien de la paix	EC		CT	unique	standard					en présentiel		
Histoire et fondements du droit international humanitaire	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
UE 4 - Paix et sécurité dans le monde et en Europe	UE	6								en présentiel		
Histoire de la sécurité et de la coopération en Europe	EC		CCP	unique	standard		Ecrit+oral	multi-format		en présentiel		
Politiques européennes de défense et sécurité	EC	4	CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel		
UE 5 - Sécurité et nouvelles conflictualités	UE			unique	standard					en présentiel		
Terrorisme international	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
Défense et sécurité française face aux nouvelles menaces	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	

UE 6 - Recherche stratégique	UE	4								en présentiel		
Méthodologie de la recherche	EC		CT	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel		
De la guerre : séminaire	EC		pas d'évaluation n_cc	unique	standard					en présentiel		
Semestre 4 Géostratégie, défense et sécurité internationale	SE	30		unique	standard					en présentiel		
UE 7 - Enjeux sécuritaires pour la France	UE	4		unique	standard					en présentiel		
Sécurité et action extérieure de la France	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
La sécurité en France	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
UE 8 - Dynamiques politiques et économiques de la Défense	UE	4		unique	standard					en présentiel		
Les relations politico-militaires en France	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	2	
Géo-économie de la défense	EC		CCP	unique	standard		Ecrit	écrit		en présentiel	1	
UE 9 - Professionnalisation	UE	6		unique	standard					en présentiel		
Atelier professionnel	EC		pas d'évaluation n_cc	unique	standard					en présentiel		
Projet tutoré	EC		pas d'évaluation n_cc	unique	standard					en présentiel		
Anglais de la défense	EC		CCI	unique	standard		Ecrit + oral	multi-format		en présentiel		
UE 11 - Mémoire	UE	10	CT	unique	standard		Mémoire	écrit		en présentiel		
UE 10 - Module professionnel	UE	6		unique	standard					en présentiel		

Modalités de contrôle des connaissances (niveau 3) 2023-24

Master Mention Science politique

mutualisation d'enseignements entre mentions, celles-ci doivent opter pour la même

Session unique, et avec compensation entre les semestres

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Philippe ALDRIN

Le MASTER 2 est en session unique. Il n'y a pas de compensation entre les semestres

Nature PACOME	Libellé PACOME	Crédits	Coefficient	Modalités de collecte	Modalité spécifique d'évaluation	Note seuil (UE et EC uniquement)	Formules d'examens spécifiques (le cas échéant)	Régime standard : définition des épreuves (session 1 ou unique)
ECUE	élément constitutif exemple	0	2	3 possibilités : 1 - Note seule 2 - Note + Résultat 3 - Résultat seul	Exemple 1 : tirage au sort de 2 ECUE évaluées sur 4 Exemple 2 : une seule épreuve pour toutes le ECUE "grand oral"...	Une note-seuil de 8/20 est obligatoire pour les UE de langue vivante étrangère pour les publics étudiants non spécialistes	EX: pas de CC pour les étudiants salariés...	Exemple : sess 1 : CC (1h), CT(2h)
FRM	Master Mention Science politique	120						
PT	Parcours : Dynamiques politiques et mutations des sociétés (Mondes arabes, Méditerranée, Europe)	120						
OPPT	Option de Parcours-type Expertise politique comparée (Monde arabe, Méditerranée, Europe)	120						
AN	M1 Dynamiques politiques et mutations des sociétés Tronc commun	60		Note et résultat				
SEM	(S2 M1 Dynamiques politiques et mutations des sociétés)			Note et résultat				
UE	(Enjeux et controverses politiques I)	9		Note et résultat				
ECUE	(Genese des controverses politiques contemporaines)		3	Note				CC (Ecrit)
ECUE	(Internationalisation de l'action publique et politique)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Gouvernance et religion)		3	Note				CT (Oral)
Tutorat								
UE	(Gouvernance des sociétés et mondialisation)	6						
ECUE	(Emotions, sociétés et politique)		3	Note				CT (Oral)
ECUE	(Etats et religions)		3	Note				CT (Oral)
Tutorat								
UE	(Cours de spécialisation a option)	9		Note et résultat				
ECUE	(Dynamiques religieuses et mondialisation)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Politiques urbaines et mondialisation)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Violences et sortie de violence a l'international)		3	Note				CT (Oral)
ECUE	(Filmer le politique)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Gouverner l'Islam en Mediterranee)		3	Note				CT (Oral)
UE	(Methodologies des sciences sociales et langues)	6		Note et résultat				
ECUE	(Anglais)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Comparatisme en sciences sociales)		2	Note				CCI
ECUE	(Methodologie de l'enquete en SHS I)		2	Note				CC (Ecrit)
SEM	(S2 M1 Dynamiques politiques et mutations des sociétés)	30		Note et résultat				
UE	(Action publique et gouvernement des sociétés)	6		Note et résultat				
ECUE	(Sociologie des organisations politiques et partisanes)		3	Note				CT (Oral)
ECUE	(Action publique appliquée)		3	Note				CC (Ecrit + Oral)
Tutorat								
UE	(Cours de spécialisation a option)	9		Note et résultat				
ECUE	(Sociétés et régimes des mondes arabes et musulmans)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Sociétés et régimes politiques en Europe du Sud)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Colonisation et sociétés coloniales)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(L'Europe au prisme des religions et de la secularisation)		3	Note				CT (Ecrit)
UE	(Methodologies des sciences sociales et langues)	6		Note et résultat				
ECUE	(Anglais)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Approche ethnographique par les textes)		2	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Methodologie de l'enquete en SHS II)		2	Note				CC (Ecrit)
UE	(Enjeux et controverses politiques II)	9		Note et résultat				
ECUE	(Controverses, medias et sociétés)		3	Note				CT (Rapport avec soutenance)
ECUE	(Espace public et action collective)		3	Note				CT (Ecrit)
Tutorat								
AN	M2 Expertise politique comparée (Monde arabe, Méditerranée, Europe)	60		Note et résultat				
SE	Semestre 3 Expertise politique comparée (Monde arabe, Méditerranée, Europe)	30		Note et résultat				
UE	(Séminaires fondamentaux communs au parcours)	12		Note et résultat				
ECUE	(Séminaire de preparation a l'enquete de terrain)		4	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Séminaire Se mobiliser au nom de Dieu)		4	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Séminaire Radicalités politiques et religieuses dans les sociétés contemporaines)		4	Note				CC (Oral)
UE	(Transitions et recompositions des systèmes politiques)	8		Note et résultat				
ECUE	(La question sociale et le politique)		4	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Transitions politiques au Moyen-Orient et en Amérique latine)		4	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Environnement et politique : controverses, engagements et action publique, du local au global)		4	Note				CCP (Oral + Ecrit)
UE	(Langues vivantes)	4		Note et résultat		8		
ECUE	(LV1 Anglais S3)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUEC	(Une langue a choisir parmi)							
ECUE	(LV2 Arabe S3)		2	Note				CT (Oral)
ECUE	(LV2 Espagnol S3)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(LV2 Italien S3)		2	Note				CC (Oral)
ECUE	(LV2 Allemand S3)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(LV2 Autre langue S3)		2	Note				
UE	(UE 3 - Engagements, militantismes et trajectoires politiques)	6		Note et résultat				
ECUE	(Sociologie des groupes d'intérêt et des réseaux d'influence)		3	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Approche biographique en sciences sociales)		3	Note				CT (Oral)
SE	Semestre 4 Expertise politique comparée (Monde arabe, Méditerranée, Europe)	30		Note et résultat				
UE	(Séminaires Retour du terrain et analyse des données)	6		Note et résultat				
ECUE	(Séminaire Retour du terrain et atelier memoire)		4	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Séminaire Les sciences sociales au travail)		2	Note				CT
UE	(Actions publiques et analyse localisée du politique)	8		Note et résultat				
ECUE	(Questions locales & décentralisation politique (Med & monde arabe))		2	Note				CC (Oraux)
ECUE	(Logiques de l'action humanitaire entre le local et le transnational)		2	Note				CC (Oraux)
ECUE	(Espaces, territoires : gouvernement des mobilités)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
UE	(Memoire)	12		Note et résultat				
UE	(Langues vivantes)	4		Note et résultat		8		
ECUE	(LV1 Anglais S4)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUEC	(Une langue a choisir parmi)							
ECUE	(LV2 Arabe S4)		2	Note				CT (Oral)
ECUE	(LV2 Espagnol S4)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(LV2 Italien S4)		2	Note				CC (Oral)
ECUE	(LV2 Allemand S4)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(LV2 Autre langue S4)		2	Note				
AN	M2 Religion, politique et société	60		Note et résultat				
SEM	Semestre 3 Master 2 Religion, politique et société	30		Note et résultat				
UE	(Sciences sociales et histoire des religions)	10		Note et résultat				
ECUE	(Sociologie des religions)		2	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Histoire des monothéismes)		6	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Mystiques et spiritualités comparées)		2	Note				CT (Ecrit)
UE	(Religion, droit et économie)	6		Note et résultat				
ECUE	(Droit et laïcité)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Economies du halal et de la finance islamique)		3	Note				CC (Oral + Ecrit)
UE	(Langues vivantes)	4		Note et résultat		8		
ECUE	(LV1 Anglais S3)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUEC	(Une langue a choisir parmi)							
ECUE	(LV2 Arabe S3)		2	Note				CT (Oral)
ECUE	(LV2 Espagnol S3)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(LV2 Italien S3)		2	Note				CC (Oral)
ECUE	(LV2 Allemand S3)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(LV2 Autre langue S3)		2	Note				
UE	(Séminaires fondamentaux et communs au parcours)	10		Note et résultat				
ECUE	(Séminaire de preparation a l'enquete de terrain)		1	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Séminaire Se mobiliser au nom de Dieu)		1	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Séminaire Radicalités politiques et religieuses dans les sociétés contemporaines)		1	Note				CC (Oral)
SEM	Semestre 4 Master 2 Religion, politique et société	30		Note et résultat				
UE	(Séminaires Retour du terrain et analyse des données)	6		Note et résultat				
ECUE	(Séminaire Retour du terrain et atelier memoire)		4	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Séminaire Les sciences sociales au travail)		2	Note				CT
UE	(Croyances et cultures dans les sociétés contemporaines)	6		Note et résultat				
ECUE	(Espaces, territoires : gouvernement des mobilités)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Nouveaux mouvements religieux et modes contemp. du croire)		2	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Fait religieux et controverses sociales)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)

UE	(Contrastes religieux dans le monde euromediterraneen)	4		Note et résultat				
ECUE	(Anthropologie religieuse en Mediterranee)		1	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Histoire des religiosités extrême-orientales)		1	Note				CT (Ecrit)
UE	(Memoire)	10		Note et résultat				CT (Mémoire)
UE	(Langues vivantes)	4		Note et résultat		8		
ECUE	(LV1 Anglais S4)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUEC	(Une langue a choisir parmi)							
ECUE	(LV2 Arabe S4)		2	Note				CT (Oral)
ECUE	(LV2 Espagnol S4)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(LV2 Italien S4)		2	Note				CC (Oral)
ECUE	(LV2 Allemand S4)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(LV2 Autre langue S4)		2	Note				
PT	Parcours-type Politiques européennes et action transnationale	120						
OPPT	Option de Parcours-type EUROPE / Ingénierie de projets européens, lobbying et advocacy	120						
AN	M1 Politiques européennes et action transnationale Tronc commun	60		Note et résultat				
SE	Semestre 1 Politiques européennes et action transnationale	30		Note et résultat				
UE	(Enjeux et controverses politiques I)	9		Note et résultat				
ECUE	(Genese des controverses politiques contemporaines)		3	Note				CC (Ecrit)
ECUE	(Internationalisation de l'action publique et politique)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Gouvernance et religion)		3	Note				CT (Oral)
	Tutorat							
UE	(Les echelles politiques de la mondialisation)	9		Note et résultat				
	Tutorat							
ECUE	(Science politique de l'Union Europeenne)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Droit de l'Union europeenne)		3	Note				CC (Ecrit)
UE	(Langues et methodologie)	6		Note et résultat				
ECUE	(Anglais)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Methodologie de l'enquete en SHS)		2	Note				CC (Ecrit)
ECUE	(Seminaire de specialisation)		2	Note				CC
UE	(Gouvernement international des affaires publiques)	6		Note et résultat				
ECUE	ONG, lobbys, think tanks dans le processus de l'UE		3	Note				CCI (Ecrit+oral)
ECUE	(Politiques urbaines et mondialisation)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Conflits et défis des relations internationales)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Professionnels de la politique)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	Gouverner l'Islam en Méditerranée		3	Note				CT (Oral)
ECUE	Filmer le politique		3	Note				CT (Ecrit)
SE	Semestre 2 Politiques européennes et action transnationale	30		Note et résultat				
UE	(Enjeux et controverses politiques II)	9		Note et résultat				
ECUE	(Controverses, medias et societes)		3	Note				CT (Rapport avec soutenance)
ECUE	(Espace public et action collective)		3	Note				CT (Ecrit)
	Tutorat							
UE	(Gouvernement des societes)	9		Note et résultat				
ECUE	(Action publique appliquee)		3	Note				CT (Oral)
	Tutorat							
ECUE	(L'agencification des politiques europeennes)		3	Note				CT (Ecrit)
UE	(Langues et methodologie)	6		Note et résultat				
ECUE	(Anglais)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Seminaire de specialisation)		2	Note				CC
ECUE	(Methodologie de l'enquete en SHS S2)		2	Note				CC (Ecrit)
UE	(Les echelles politiques de la mondialisation)	6		Note et résultat				
ECUE	(Cooperation decentralisee et diplomatie des territoires)		3	Note				CT (Ecrit)
	(Compétition internationale des villes et des territoires)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(La lutte anti-corruption de l'UE)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Economie et politiques de l'environnement)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Histoire des mondialisations contemporaines)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Controverses environnementales)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Societes et regimes des mondes arabes et musulmans)		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Societes et regimes politiques en Europe du Sud)		3	Note				CT (Ecrit)
AN	M2 EUROPE / Ingénierie de projets européens, lobbying et advocacy	60		Note et résultat				
SE	Semestre 3 EUROPE / Ingénierie de projets européens, lobbying et advocacy	30		Note et résultat				
UE	(Seminaires fondamentaux)	10		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Les mondes de l'expertise transnationale)		4	Note				CT (Ecrit)
ECUE	Contextes et techniques de la décision		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Histoire de l'Euromediterranee)		3	Note				CT (Ecrit)
UE	(Les affaires europeennes au prisme de leurs acteurs)	6		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Lobbying europeen)		2	Note				CT (Ecrit)
ECUE	Professionnels et experts de l'information europeenne		2	Note				CT (Ecrit)
ECUE	Advocacy : ONG, société civile et mobilisations morales		2	Note				CC (Ecrit)
UE	(Conception et pilotage des politiques europeennes)	4		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(La fabrique de l'Europe par les instruments)		1	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(La fabrique de l'Europe par le droit)		1	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(La fabrique de l'Europe par l'economie)		1	Note				CT (Ecrit)
UE	(Methodologies appliquees)	6		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Methodologies appliquees de l'analyse transnationale)			Résultat				non évalué
ECUE	(Ingenierie de projet - EUROPE)			Note				CC (Ecrit + Oral)
UE	(Langues vivantes)	4		Note et résultat		8		CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(LV1 Anglais S3)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUEC	(Une langue a choisir parmi)							
ECUE	(LV2 Arabe S3)		2	Note				CT (Oral)
ECUE	(LV2 Espagnol S3)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(LV2 Italien S3)		2	Note				CC (Oral)
ECUE	(LV2 Allemand S3)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(LV2 Autre langue S3)		2	Note				
SE	Semestre 4 EUROPE / Ingénierie de projets européens, lobbying et advocacy	30		Note et résultat				
UE	(Seminaires fondamentaux communs aux 2 options)	6		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Politiques territoriales de l'UE : droit et instruments)		2	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Pouvoir local compare)		2	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Reseaux&courtiers des politiques publiques transnationales)		2	Note				CCI
UE	(Les affaires europeennes au prisme de leurs acteurs)	6		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(La politique migratoire de l'UE)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	Droit et administration de l'UE		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	Séminaire professionnel Les métiers des affaires européennes		2	Note				CT (Ecrit)
UE	(Les politiques europeennes au concret)	6		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(La politique de voisinage de l'UE)		1	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(La politique environnementale de l'UE)		1	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Le gouvernement du social en Europe)		1	Note				CT (Ecrit)
UE	(Professionalisation)	8		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	Diagnostic, prospective et stratégie		2	Note				CT (Mise en situation)
ECUE	Stage		6	Note				CT (Rapport)
UE	(Langues vivantes)	4		Note et résultat		8		CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(LV1 Anglais S4)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUEC	(Une langue a choisir parmi)							
ECUE	(LV2 Arabe S4)		2	Note				CT (Oral)
ECUE	(LV2 Espagnol S4)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(LV2 Italien S4)		2	Note				CC (Oral)
ECUE	(LV2 Allemand S4)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(LV2 Autre langue S4)		2	Note				
OPPT	Option de Parcours-type EUROMED / Ingénierie de projets euroméditerranéens et coopération décentralisée	120						
AN	M1 Politiques européennes et action transnationale Tronc commun	60		Note et résultat				
AN	M2 EUROMED / Ingénierie de projets euroméditerranéens et coopération décentralisée	60		Note et résultat				
SE	Semestre 3 EUROMED / Ingénierie de projets euroméditerranéens et coopération décentralisée	30		Note et résultat				
UE	(Seminaires fondamentaux)	10		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Les mondes de l'expertise transnationale)		4	Note				CT (Ecrit)
ECUE	Contextes et techniques de la décision		3	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Histoire de l'Euromediterranee)		3	Note				CT (Ecrit)
UE	(Acteurs et pratiques de la cooperation en Mediterranee)	6		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Strategie internationale des villes mediterraneennes)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Territorialisation et metropolisation de l'action publique)		2	Note				CT (Ecrit)
ECUE	(Acteurs et ingenieries du developpement)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
UE	(Societes et enjeux de l'espace euromediterraneen)	4		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Geopolitique et enjeux securitaires en Mediterranee)		2	Note				CT (Oral)
ECUE	(Economie de la Mediterranee)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
UE	(Methodologies appliquees)	6		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Methodologies appliquees de l'analyse transnationale)			Résultat				non évalué
ECUE	(Ingenierie de projet - EUROMED)			Note				CC (Ecrit + Oral)
UE	(Langues vivantes)	4		Note et résultat		8		CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(LV1 Anglais S3)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUEC	(Une langue a choisir parmi)							
ECUE	(LV2 Arabe S3)		2	Note				CT (Oral)
ECUE	(LV2 Espagnol S3)		2	Note				CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(LV2 Italien S3)		2	Note				CC (Oral)
ECUE	(LV2 Allemand S3)		2	Note				CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(LV2 Autre langue S3)		2	Note				
SE	Semestre 4 EUROMED / Ingénierie de projets euroméditerranéens et coopération décentralisée	30		Note et résultat				
UE	(Seminaires fondamentaux communs aux 2 options)	6		Note et résultat				CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Politiques territoriales de l'UE : droit et instruments)		2	Note				CT (Ecrit)

ECUE	(Pouvoir local compare)		2	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Reseaux&courtiers des politiques publiques transnationales)		2	Note					CCI
UE	(Acteurs et techniques de l'acceptabilite sociale de decision)	6		Note et resultat					CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Politiques participatives)		2	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Regulations des conflits littoraux en Mediterranee)		2	Note					CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(Seminaire professionnel Les metiers de la cooperation en Med)		2	Note					CC (Oral + Ecrit)
UE	(Les defis de l'espace euromediterraneen)	6		Note et resultat					CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Mutations sociales&politiques dans pays arabes&musulmans)		2	Note					CC (Oral)
ECUE	(Cultures . Europes . Méditerranées)		2	Note					CT (Oral + Ecrit)
ECUE	(Dynamiques et politiques migratoires (Mediterranee, Balkans))		2	Note					CT (Oral + Ecrit)
UE	(Professionalisation)	8		Note et resultat					CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(Diagnostic, prospective et strategie)		2	Note					CT (Mise en situation)
ECUE	(Stage)		6	Note					CT (Rapport)
UE	(Langues vivantes)	4		Note et resultat			8		CT (Ecrit) Etudiant salarié
ECUE	(LV1 Anglais S4)		2	Note					CC (Ecrit + Oral)
ECUEC	(Une langue a choisir parmi)								
ECUE	(LV2 Arabe S4)		2	Note					CT (Oral)
ECUE	(LV2 Espagnol S4)		2	Note					CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(LV2 Italien S4)		2	Note					CC (Oral)
ECUE	(LV2 Allemand S4)		2	Note					CC (Oral + Ecrit)
ECUE	(LV2 Autre langue S4)		2	Note					
PT	Parcours-type Métiers de l'information : communication, lobbying, médias	120							
AN	M1 Métiers de l'information : communication, médias, lobbying Tronc commun	60		Note et resultat					
SE	Semestre 1 Métiers de l'information : communication, médias, lobbying	30		Note et resultat					
UE	(Enjeux et controverses politiques I)	9		Note et resultat					
ECUE	(Genese des controverses politiques contemporaines)		3	Note					CC (Ecrit)
ECUE	(Internationalisation de l'action publique et politique)		3	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Gouvernance et religion)		3	Note					CT (Oral)
	Tutorat								
UE	(Medias, processus politique et decision publique)	6		Note et resultat					
ECUE	(ONG, lobbys, think tanks dans le processus de l'UE)		3	Note					CCI (Ecrit+oral)
ECUE	(Enjeux numeriques de l'information)		3	Note					CT (Podcast / multi format)
	Tutorat								
UE	(Cours de specialisation a option)	9		Note et resultat					
ECUE	(Compétition internationale des villes et des territoires)		3	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Science politique de l'Union Europeenne)		3	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Professionnels de la politique)		3	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Art, politique et opinion publique)		3	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Ecrire une chronique culturelle pour le web / radio)		3	Note					CCP (Ecrit+Oral)
ECUE	(Medias et mondialisation)		3	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Filmer le politique)		3	Note					CT (Ecrit)
UE	(Methodologie)	6		Note et resultat					
ECUE	(Anglais)		2	Note					CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Methodologie de l'enquete:produire,diffuser&analyser)		2	Note					CC (Ecrit)
ECUE	(Seminaire professionnel)		2	Note					CC
	Tutorat								
SE	Semestre 2 Métiers de l'information : communication, médias, lobbying	30		Note et resultat					
UE	(Enjeux et controverses politiques II)	9		Note et resultat					
ECUE	(Controverses, medias et societes)		3	Note					CT (Rapport avec soutenance)
ECUE	(Espace public et action collective)		3	Note					CT (Ecrit)
	Tutorat								
UE	(Medias, processus politique et decision publique)	6		Note et resultat					
ECUE	(Sociologie de la communication)		3	Note					CT (Oral)
ECUE	(Images, discours, representation)		3	Note					CT (Ecrit)
	Tutorat								
UE	(Cours de specialisation a option)	9		Note et resultat					
ECUE	(Sociologie des organisations politiques et partisanes)		3	Note					CT (Oral)
ECUE	(Action publique appliquee)		3	Note					CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Controverses environnementales)		3	Note					CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Cinema)		3	Note					CT (Rapport avec soutenance)
ECUE	(Litterature)		3	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Controverses, medias et societe)		3	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Grands debats sur le journalisme contemporain)		3	Note					CT (Ecrit)
UE	(Langues et methodologie)	6		Note et resultat					
ECUE	(Anglais)		2	Note					CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Methodologie de l'enquete:produire,diffuser&analyser)		2	Note					CC (Ecrit)
ECUE	(Seminaire professionnel)		2	Note					CCI (Ecrit + Oral)
	Tutorat								
OPPT	Option de Parcours-type Métiers du conseil, communication d'influence et relations publiques	120							
AN	M2 Métiers du conseil, communication d'influence et relations publiques	60		Note et resultat					
SE	Semestre 3 Métiers du conseil, communication d'influence et relations publiques	30		Note et resultat					
UE	(Seminaires fondamentaux)	12		Note et resultat			8		
ECUE	(Gouvernement et gouvernance)		3	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Communication d'influence et lobbying)		4	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Enjeux numeriques de l'information)		3	Note					CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Droit de la communication)		2	Note					CT (Ecrit)
UE	(Langues vivantes S3)	4		Note et resultat			8		CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Anglais professionnel)								
ECUE	(Anglais de la communication)								
UE	(Methodologie)	4		Note et resultat			8		
ECUE	(Seminaire professionnel)			Note et resultat					CC (Oral)
ECUE	(Design editorial (suite Adobe))			Note					CC (Ecrit)
UE	(Specialisation)	10		Note et resultat			8		
ECUE	(Lobbying europeen)		1	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Professionnels et experts de l'information europeenne)		1	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Connaissance des formats publicitaires)			Resultat					
ECUE	(Communication societale et responsable)		1	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Medias training)		1	Note					CC
ECUE	(Datajournalism et mediation)		1	Note					CC
ECUE	(Techniques de lobbying)		1	Note					CT (Ecrit)
SE	Semestre 4 Métiers du conseil, communication d'influence et relations publiques	30		Note et resultat					
UE	(Seminaires fondamentaux)	6		Note et resultat			8		
ECUE	(Communication publique et politique)		3	Note					CC (Ecrit + Oral)
ECUE	Stratégies d'influence et affaires publiques		3	Note					CC (Ecrit + Oral)
UE	(Langues vivantes S4)	4		Note et resultat			8		CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Anglais professionnel)								
ECUE	(Anglais de la communication)								
UE	(Methodologie)	4		Note et resultat			8		
ECUE	(Projet tuteur)		2	Note					CC
ECUE	(Stage de 3 a 6 mois)		2	Note					CT (Note d'activite)
UE	(Memoire)	6		Note et resultat			8		CT (Mémoire)
ECUE	(Methodologie du memoire)								
ECUE	(Memoire)								
UE	(Specialisation)	10		Note et resultat			8		
ECUEC	(Un cours a choisir parmi)								
ECUE	(Advocacy : ONG, societe civile et mobilisations morales)		1	Note					CC (Ecrit)
ECUE	(Politiques participatives)		1	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Travailler avec et pour les decideurs politiques)		1	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Community management et reseaux sociaux)		1	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Techniques de plaidoyer et pratiques de la negociation)		1	Note					CC (Ecrit + Oral)
ECUE	(Veille et management de l'information strategique)		1	Note					CT (Ecrit)
ECUE	(Communication de crise)		1	Note					CT (Ecrit)
AN	M1 Métiers de l'information : communication, médias, lobbying Tronc commun	60		Note et resultat					
AN	M2 Métiers du journalisme et enjeux internationaux	60		Note et resultat					
SE	Semestre 3 Métiers du journalisme et enjeux internationaux	30		Note et resultat					
UE	UE 3 - Langues vivantes S3	4		Note et resultat			8		CC (Ecrit + Oral)
EC	Anglais professionnel S1								
EC	Anglais de la communication S1								
UE	UE 1 - Séminaires fondamentaux	12		Note et resultat			8		
EC	Enjeux numériques de l'information		3	Note					CC (Ecrit + Oral)
EC	Datajournalism et médiation		2	Note					CC
EC	Droit des médias et déontologie de l'information		2	Note					CT (Ecrit)
EC	Comparaison internationale des cultures journalistiques		3	Note					CC
UE	UE 2 - Spécialisation	10		Note et resultat			8		
EC	Connaissance des formats publicitaires			Resultat					
EC	Stratégies numériques des médias		4	Note					CT (Ecrit)
EC	Ecritures et connaissances des genres journalistiques		6	Note					CC
UE	UE 4 - Méthodologie	4		Note et resultat			8		
EC	Séminaire professionnel			Note et resultat					CC
EC	Design éditorial (data-visualisation)			Note					CC (Ecrit)
SE	Semestre 4 Métiers du journalisme et enjeux internationaux	30		Note et resultat					
UE	UE 7 - Langues vivantes S4	4		Note et resultat			8		CC (Ecrit + Oral)
EC	Anglais professionnel S2								
EC	Anglais de la communication S2								
UE	UE 8 - Méthodologie	4		Note et resultat			8		
EC	Projet tutoré		2	Note					CC

EC		Stage de 3 à 6 mois		2	Note				CT (Note d'activité)
UE		UE 9 - Mémoire	6		Note et résultat		8		CT (Mémoire)
EC		Méthodologie du mémoire							
EC		Mémoire							
UE		UE 5 - Séminaires fondamentaux	6		Note et résultat		8		
EC		Ecritures audiovisuelles et marchés de la production		3	Note				CC
EC		Ecritures numériques		3	Note				CT (Écrit)
UE		UE 6 - Spécialisation	10		Note et résultat		8		CC

Modalités d'évaluation 2023-24

LAP Sciences politiques

Les notes des EC >= 10/20 sont reportées en 2de session, et prévalent dans tous les cas (pas de renonciation au report possible).

Libellé Enseignement	Crédits	Coefficient	Modalités de collecte	Organisation du contrôle des connaissances en session 1	Régime standard : définition des épreuves (session 1 ou unique)	Régime standard : définition des épreuves (session 2) (le cas échéant)
LAP Sciences politiques	60					
Parcours-type : Sciences politiques	60					
Licence administration publique : Sciences politiques	60					
Semestre 5 Administration publique	30					
(UE 1 - Questions contemporaines I)	4		Note et résultat			
(Questions contemporaines)		2	Note	CT	CT (Ecrit)	CT (Ecrit)
(TD Questions contemporaines)		2	Note	CCI	Ecrit+Oral	
(Droit public)	8		Note et résultat			
(Droit constitutionnel)		2	Note	CCI	CCI (Ecrit+Oral)	CCI (Ecrit+Oral)
(Droit de l'Union Européenne)		2	Note	CCI	CCI (Ecrit+Oral)	CCI (Ecrit+Oral)
(Droit administratif)		2	Note	CT	CT (Oral)	CT (Oral)
(TD Droit administratif)		2	Note	CCI	Ecrit+Oral	
(UE 3 - Economie, gestion et finances I)	8		Note et résultat			
(Finances publiques)		2	Note	CT	CT (Oral)	CT (Oral)
(Economie)		2	Note	CT	CT (Ecrit)	CT (Ecrit)
(TD Economie)		2	Note	CCI	Ecrit+Oral	
(Gestion des ressources humaines)		2	Note	CCI	CCI (Ecrit+Oral)	CCI (Ecrit+Oral)
(Communication)	6		Note et résultat			
(Note de synthèse)		2	Note	CCI	Ecrit	
(Informatique et gestion)		2	Note	CCP	Ecrit	
(Anglais)		2	Note	CCI	Oral + Ecrit	
(UE 5 - Période en administration en alternance ou en stage)	4		Note et résultat			
Semestre 6 L3 Administration publique : Sciences politiques	30					
(Questions contemporaines II)	4		Note et résultat			
(Questions contemporaines)		2	Note	CT	CT (Ecrit)	CT (Ecrit)
(TD Questions contemporaines)		2	Note	CCI	Ecrit+Oral	
(Droit public II)	8		Note et résultat			
(Marchés et contrats publics)		2	Note	CT	CT (Ecrit)	CT (Ecrit)
(Droit administratif)		2	Note	CT	CT (Ecrit)	CT (Ecrit)
(TD Droit administratif)		2	Note	CCI	Ecrit+Oral	
(Droit et gestion des collectivités territoriales)		2	Note	CT	CT (Ecrit)	CT (Ecrit)
(Economie, gestion et finances II)	8		Note et résultat			
(Finances et comptabilité publiques)		2	Note	CT	CT (Ecrit)	CT (Ecrit)
(Economie)		2	Note	CT	CT (Ecrit)	CT (Ecrit)
(TD Economie)		2	Note	CCI	Ecrit+Oral	
(Management public)		2	Note	CT	CT (Ecrit)	CT (Ecrit)
(Communication)	6		Note et résultat			
(Note de synthèse)		2	Note	CCI	Ecrit	
(Informatique et gestion)		2	Note	CCP	Ecrit	
(Anglais)		2	Note	CCI	Oral	
(Période en administration en alternance ou en stage)	4		Note et résultat	CT	CT (Rapport)	CT (Rapport)